

TRAFIC DE FAUSSE MONNAIE

UN RÉSEAU DÉMANTELÉ À TIZI-OUZOU

P. 24



AGRESSÉ SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

UN POLICIER SAUVÉ PAR DES GENDARMES

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2006 | Dimanche 20 octobre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

L'ALGÉRIE POSSÈDE LA TROISIÈME RÉSERVE EN GAZ DE SCHISTE
UN VÉRITABLE ENJEU ÉNERGÉTIQUE DU FUTUR

P. 5

INSPECTION DES CHANTIERS ET INAUGURATION DE PROJETS

SELLAL EN VISITE DE TRAVAIL À GHARDAÏA



P. 3



CAMPAGNE TENDANCIEUSE CONTRE L'INSTITUTION MILITAIRE

LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE FUSTIGE "CERTAINES PLUMES"

P. 4

PROGRAMME AADL

LES DEMANDES REJETÉES SERONT JUSTIFIÉES AVEC POSSIBILITÉ DE RECOURS

P. 4



66

personnes sont mortes dans une série d'attentats et d'attaques ayant frappé jeudi l'Irak, dont 44 dans l'explosion de voitures piégées.

43

millions de personnes dans le monde ont dû fuir leur foyer à cause de conflit a indiqué le Comité international de la Croix-Rouge.

8.000

logements tous types confondus seront réceptionnés avant fin 2013 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a annoncé le wali.

Début de la campagne de vaccination de la grippe saisonnière 2013-2014

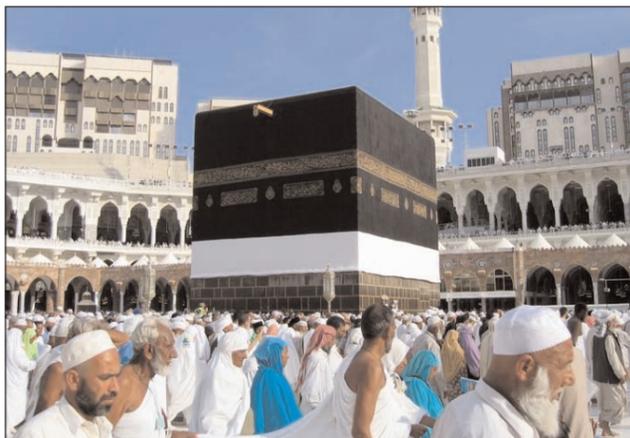
La campagne de vaccination la grippe saisonnière pour l'année 2013-2014 débutera dimanche 20 octobre et s'étalera sur toute la période automne-hivernale, a indiqué jeudi le ministère des la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le ministère précise que la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications, à savoir les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes adultes et enfants présentant une pathologie chronique.

Il s'agit, entre autres, des personnes atteintes de cardiopathie, d'affections pulmonaires chroniques, d'affections métaboliques telles le diabète et l'obésité, d'affections rénales des immunodéficience acquise ou congénitale notamment les patients transplantés ou néoplasie sous jacente ou infection par le VIH ou encore asplénie ainsi que des femmes enceintes et le personnel de santé. La direction générale de la prévention et de la promotion de la Santé, en réunion hebdomadaire avec l'Institut Pasteur d'Algérie dans le cadre de la préparation de la campagne



de vaccination antigrippale saisonnière, avait dès le 28 mars dernier, exprimé les besoins globaux en vaccin antigrippal saisonnier pour cette population, rappelle le ministère.

Hadj 2013 : "Un succès" selon l'Arabie saoudite



Les autorités saoudiennes ont qualifié jeudi le Hadj 2013 de succès, se félicitant de l'absence d'incidents majeurs ou de maladies, y compris le coronavirus MERS, redouté en Arabie saoudite, le pays le plus touché avec 51 morts sur les 60 décès recensés dans le monde. Le ministre saoudien de la Santé, Abdallah al-Rabia, s'est félicité de "l'absence de maladies

épidémiques" durant le Hadj, y compris le coronavirus MERS, assurant qu'"aucun cas n'a été détecté". Selon les autorités, 1,98 million de fidèles ont participé au Hadj, contre 3,16 millions en 2012. Les fidèles venus de 188 pays atteignent 1,38 million, contre 1,75 million l'année dernière.

"La réduction du nombre de pèlerins et l'exécution rigoureuse des mesures de sécurité ont contribué à une meilleure organisation du Hadj cette année", a expliqué le chef du centre de surveillance électronique du pèlerinage, le général Abdallah al-Zahrani.

Pour le gouverneur de La Mecque, le prince Khaled al-Fayçal Ben Abdel Aziz, le hadj de cette année a été "un succès" et a constitué "un tournant qualitatif" dans l'organisation de ce rassemblement musulman annuel. Le ministre du Hadj, Bandar Hajjar, a indiqué mercredi que son département avait reçu des instructions du roi Abdallah pour élaborer un plan sur la gestion du pèlerinage durant les 25 prochaines années.

Le Hadj, plus grand pèlerinage annuel au monde, est l'un des cinq piliers de l'islam que tout fidèle est censé accomplir au moins une fois dans sa vie s'il en a les moyens et la santé

Pose de la première pierre "d'une maison de l'artiste" à Blida

Le wali de Blida, Mohamed Ouchen, a procédé, jeudi dernier à Blida, à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une maison de l'artiste, parmi une foule d'artistes de la wilaya. Initié par les autorités locales, le projet se veut un espace de rencontre et de retrouvailles entre les artistes de renom (chanteurs, acteurs, plasticiens...)

issus de cette wilaya. Plusieurs figures artistiques, à l'instar de Rabah Driassa, Farida Saboundji et Selwa ont salué l'initiative. Le projet intervient, selon le wali, à la demande des artistes de cette wilaya qui accuse un manque en matière de structures culturelles. Situé au centre-ville de Blida, rue Larbi-Tebessi, le projet pour lequel a été consacré une enveloppe de plus de 76 millions DA du budget de la wilaya et une superficie de 780 m2, sera réceptionné dans un délai de 18 mois, selon la fiche technique. Après sa réception, cette structure devrait contribuer à la promotion de l'activité culturelle et artistique dans la wilaya.



Après 24 ans il retrouve sa famille grâce à un... tatouage

L'histoire est digne de la production britannique de Danny Boyle : *Slumdog millionnaire*. Un policier indien, vient de retrouver sa famille 24 ans après l'avoir perdu dans une gare bondée alors qu'il avait 6 ans. C'est son tatouage sur le bras qui lui a permis de les retrouver. Ganesh Raghunath Dhangade a perdu ses parents en 1989 alors qu'il n'avait que six ans. Un moment d'inattention lui a fait manquer le train dans lequel ses parents étaient montés. À Bombay, là où il se retrouve seul, il sera pris en charge par un pêcheur puis très vite, il sera amené dans un orphelinat. Plus grand, il cherchera vainement à retrouver la trace de sa famille en fouinant dans les archives de la police. N'étant pas abandonné, il épluchera tous les fichiers des personnes disparues. Quelques années plus tard, il devient agent de police. Grâce à ce nouveau statut il va pouvoir étendre ses recherches et avoir accès à des documents plus confidentiels. En regroupant des dossiers il va se rendre compte que lui et sa mère possédaient un signe bien distinctif : un tatouage sur le bras. Très vite, il retrouve le nom de sa mère puis en continuant à rassembler les nombreuses pièces du puzzle, notamment les archives de son orphelinat, il retrouvera le nom de la ville d'où il était originaire. Une information vitale qui lui permettra de retourner sur les lieux. Arrivé dans son village natal, il commence les recherches pour retrouver sa mère. Il est très vite conduit vers la cabane isolée d'une vieille dame qui confirme avoir perdu son fils il y a longtemps dans une gare. A la question : Possédait-il un signe distinctif? elle répondra que son fils, tout comme elle, possédait un tatouage sur le bras. "Nous sommes restés silencieux quelques minutes avant de nous étreindre et de pleurer", témoigne Ganesh Raghunath Dhangade, encore très ému par ces retrouvailles.

Un couple vend son enfant pour acheter un... iPhone

Un couple de jeunes Chinois encourt des poursuites criminelles pour avoir "vendu" sa fille et utilisé cet argent pour s'acheter un iPhone, a rapporté vendredi la presse officielle. Le père et la mère de la fillette sont suspectés d'avoir proposé à l'adoption leur fillette sur internet et d'avoir conclu une transaction, a précisé le *Quotidien de la libération*. Leur annonce demandait 30.000 yuans (3.600 euros) contre leur enfant, mais le montant exact après négociation n'a pas été rendu public.

Ils ont ensuite fait l'acquisition d'un iPhone, de coûteuses chaussures de sport et d'autres articles, selon le journal.

Ils ont expliqué à la police avoir agi ainsi pour que leur fille bénéficie d'une vie meilleure et parce qu'ils avaient déjà un enfant.

Le trafic d'enfants et de femmes en Chine reste répandu en raison de la politique restrictive de l'enfant unique et du déséquilibre démographique entre les deux sexes..

D
i
x
i
t

BERTRAND DELANOË :

"Du point de vue de la Mémoire, il n'y a rien de malsain à dire la vérité. Si des fautes graves ont été commises, on le dit. Cela ne vous abaisse pas, au contraire, ça vous grandit. La colonisation est un acte condamnable. Un peuple qui domine un autre, qui l'exploite économiquement, qui pratique la répression, c'est une faute ; jamais un peuple ne s'abaisse s'il regarde la vérité en face.

Le Président Chirac a été très critiqué quand il a reconnu la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des Juifs. Je crois qu'il a grandi la France lorsqu'il l'a fait."

AHMED KHALED DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

"La grève du Cnapest est illégitime"

Il semble que le mouvement de grève du Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest-élargi) soit mal perçu puisqu'il est loin de susciter la sympathie et la solidarité.

PAR KAMAL HAMED

En effet, par le biais de l'une de leurs associations, les parents d'élèves viennent de faire clairement montre de leurs inquiétudes, voire même de leur animosité. « Nous allons tenir une réunion du bureau national demain pour expliquer notre position vis-à-vis de cette grève » a indiqué le président de l'Association des parents d'élèves, Ahmed Khaled, non sans avoir d'ores et déjà donné le ton de ce que sera cette position. « Nous considérons que cette grève est irréflectée du fait que la rentrée scolaire vient à peine de boucler son premier mois et certains élèves n'ont même pas encore accompli toutes les formalités inhérentes aux inscriptions à cause de quelques problèmes » précise notre interlocuteur joint hier par téléphone avant d'ajouter que « dans ces conditions ce n'est pas normal que le Cnapest fasse grève surtout que les autres syndicats du secteur n'ont pas



Ahmed Khaled, président de l'Association des parents d'élèves.

rejoint leur mouvement de débrayage. C'est pourquoi nous considérons que cette grève est illégitime ». Le président de l'Association des parents d'élèves estime en outre que cette grève du Cnapest, entamée le 7 octobre dernier et qui va se prolonger encore comme cela a été décidé ce jeudi par le Conseil national de ce syndicat suite à une réunion extraordinaire, a

été initiée juste pour se solidariser avec le syndicaliste de Bouira qui a été radié. En effet le Cnapest exige la réintégration de cet enseignant qui est membre du Conseil national et que le syndicat considère avoir été arbitrairement licencié. Pour le syndicat cette révocation, « entachée de plusieurs irrégularités », est à même d'ouvrir la voie aux intimidations des syndical-

istes en vue de les faire taire. « Nous considérons que l'Etat a répondu favorablement à au moins 80% des revendications des enseignants » soutient Khaled Ahmed comme pour mieux enfoncer le clou tout en reconnaissant, cependant, que certains problèmes subsistent tout de même.

Il citera ainsi la question du statut particulier qui se caractérise par quelques imperfections et que les syndicats du secteur de l'Éducation nationale n'ont eu de cesse de revendiquer sa révision, comme c'est le cas d'ailleurs du Cnapest-élargi. Notre interlocuteur estime que même si cette question du statut particulier est légitime il fallait « laisser le temps aux pouvoirs publics de corriger les imperfections, ce d'autant qu'il n'est en vigueur que depuis quelques années seulement. Le syndicat aurait dû aller plaider sa cause devant la justice s'il estime avoir raison, mais au lieu de cela il prend les élèves en otage ».

Poursuivant ce qui s'apparente à un « réquisitoire » contre le Cnapest Khaled Ahmed conseille au syndicat d'« interpellier le chef de l'Etat ou le Premier ministre, mais de ne pas faire grève ». Rappelons que le Cnapest-élargi a initié à partir du 7 octobre une grève d'une journée reconductible automatiquement. Son conseil national a décidé, jeudi dernier, de poursuivre ce mouvement de protestation. **K. H.**

CAMAPAGNE TENDANCIEUSE CONTRE L'INSTITUTION MILITAIRE

Le ministère de la Défense nationale fustige "certaines plumes"

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère de la Défense nationale s'est interrogé avec étonnement, vendredi, sur les causes ayant poussé « certaines plumes » à s'en prendre à l'institution militaire. Le ministère de la Défense « suit (...) la campagne tendancieuse menée par certaines plumes contre l'institution militaire ces derniers temps » et « s'interroge sur les motifs d'une telle entreprise tout en condamnant ces méthodes médiatiques immorales », indique un communiqué du ministère.

Il s'agit, selon le communiqué, du contenu de la colonne « Noqtat Nidham » (Point d'ordre) du journaliste Saâd Bouokba, sous le titre « Avons-nous besoin d'une expertise internationale pour

organiser des funérailles ? », publiée dans le numéro 7226 du quotidien *El Khabar*, paru vendredi.

Le communiqué considère que ce qui a été écrit par l'auteur de cette colonne « laisse transparaître un acharnement clair et une attaque manifeste contre l'institution militaire, assortis de diffamation et de provocation à l'endroit des cadres de l'Armée nationale populaire (ANP), d'une manière totalement étrangère à la déontologie du métier de journaliste », rapporte l'APS.

La teneur de cette colonne « dénote d'une ingratitude envers les efforts et les sacrifices consentis par l'ANP pour rétablir et consolider la sécurité et la stabilité du pays et réaliser des résultats con-

crets que même l'ennemi ne saurait dénier », poursuit la même source.

« Il s'agit, selon le ministère, de l'audience accordée par Son Excellence le président de République, au vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, au cours de laquelle il lui a fait un compte rendu sur la situation sécuritaire du pays et évoqué, par la même occasion, la participation de la délégation algérienne aux funérailles de l'ami de la Révolution algérienne, le général Vo Nguni Giap qui mérite toute la considération et la reconnaissance. »

Le ministère de la Défense nationale « se réserve le droit de poursuites judiciaires », ajoute le communiqué. **R. N.**

ADHÉSION À L'OMC

Second round de négociations avant décembre prochain

PAR LAKHDARI BRAHIM

LAlgérie a émis le vœu de tenir le second round des négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avant décembre prochain, a indiqué samedi à Ghardaïa, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

« Nous avons répondu à toutes les questions du premier round des négociations pour l'adhésion à l'OMC, tenu le 5 avril dernier, et nous attendons la programmation du second round », a déclaré Benbada à l'APS, en marge de la visite du travail et d'inspection qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Ghardaïa, ajoutant que « nous avons

souhaité que ce second round se tienne avant la Conférence ministérielle de Bali (Indonésie) prévue le 3 décembre prochain ». Evoquant les raisons de la longue durée des négociations, il a expliqué qu'il existait plusieurs dossiers sur lesquels les deux parties n'étaient pas d'accord, en citant la demande de l'OMC de supprimer la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie. « Sur le plan systémique, nous avons réalisé des avancées, mais il restait le problème de la règle 51/49 qu'il faut résoudre dans le cadre d'une position médiane qui arrange les deux parties tout en gardant notre position souveraine sur l'investissement étranger en Algérie », a-t-il souligné. A ce sujet, il a affirmé que ce n'était pas la règle 51/49 qui posait problème, mais le fait qu'elle

soit « générale et transversale ».

« Nous avons consenti des efforts considérables, jugés perceptibles par les responsables de l'OMC », a indiqué Benbada, relevant que lors d'une réunion le 18 septembre dernier, avec l'Union européenne (UE), les responsables de celle-ci avaient reconnu que l'Algérie a pris le dossier de son adhésion à l'OMC, de manière « très sérieuse » rapporte l'APS.

Dans ce cadre, il a indiqué que ces mêmes responsables commençaient déjà à parler de « conclusions des négociations », alors que dans le passé, ils parlaient seulement de « soutien à l'Algérie » dans le processus de son adhésion à cette organisation. **L. B.**

PROGRAMME AADL

Les demandes rejetées seront justifiées avec possibilité de recours

Le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué samedi à Ghardaïa lors de la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal que les demandes rejetées des nouveaux souscripteurs au programme d'acquisition de logement de type location-vente, seront « justifiées », précisant que les personnes concernées auront droit à un recours. « Toutes les demandes rejetées des nouveaux souscripteurs seront justifiées et les personnes concernées auront droit de faire un recours », a indiqué M. Tebboune à l'APS en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Ghardaïa. Par ailleurs, il a fait savoir que le nombre des personnes inscrites via le site Internet de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) nécessitait la prolongation de la durée de traitement d'une « quinzaine » de jours, soulignant que le tri des dossiers est une opération « minutieuse ».

« Nous sommes en train de trier les dossiers afin d'éviter que des souscripteurs inéligibles ne passent à travers les mailles du filet. Le nombre de demandes arrêtées jusqu'à présent nécessite un peu plus de temps que prévu, c'est pour cela que nous prévoyons de prolonger la durée du traitement des dossiers d'une quinzaine de jours », a relevé le ministre.

Il a ajouté que le traitement des dossiers demandait un « contrôle et une vérification auprès des services de la sécurité sociale et du fichier national du logement ».

L'ALGÉRIE POSSÈDE LA TROISIÈME RÉSERVE EN GAZ DE SCHISTE

Un véritable enjeu énergétique du futur

L'Algérie possède d'énormes gisements de gaz de schiste. Son potentiel est énorme avec 321.000 milliards de pieds cubes. C'est un véritable enjeu énergétique en dehors du gaz et du pétrole qui pourra devenir une source de croissance si ces ressources seraient exploitées à moyen terme.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le dernier rapport de la Banque africaine de développement vient confirmer cette thèse en plaçant l'Algérie comme le pays dont le sous-sol est riche en gaz de schiste. Derrière les Etats-Unis et la Chine, l'Algérie occupe le 3^e rang des pays qui ont des réserves prouvées en gaz de schiste. C'est le classement du département américain de l'énergie qui a fait cette évaluation en estimant le potentiel des réserves à 20.800 milliards de m³. Cette confirmation vient étayer la thèse de l'Alnaft (agence de valorisation des hydrocarbures) qui, en septembre dernier avait affirmé que « l'Algérie avait besoin de 300 milliards de dollars pour produire 60 milliards de m³ annuellement ».

Cela dit, un tel financement est prévu à long terme avec des scénarii sur les périmètres d'exploitation. Cela n'empêche selon la BAD que « l'enjeu pour l'Algérie



sera de déterminer si son approvisionnement en eau disponible est suffisant pour pratiquer la fracturation sans impacter les autres secteurs tels que l'agriculture ». La Banque africaine de développement qui est mue par des considérations financières sur les futurs projets de gaz de schiste estime que « cette source d'énergie pourrait jouer un rôle important de l'économie du pays en permettant son niveau d'exportation élevée sans ralentir la croissance nationale ». La course vers l'exploitation des gisements en gaz de schiste a déjà commencé aux USA, premier pays qui dispose d'importants gisements dans le monde. Mais les autres pays selon l'enquête de la BAD ne possèdent pas encore l'expertise nécessaire pour l'exploitation des gisements.

En Algérie, le ministre de l'Energie reste confiant à l'avenir pour mener à bien

ce genre de projets. Il avait déclaré en septembre dernier : « Nous avons déjà identifié des blocs pour l'exploration des shale gaz (gaz de schiste) et nous avons demandé

conformément à la loi sur les hydrocarbures, les accords nécessaires pour le lancement de ce type de projets et les conclusions du grand projet pour les non conventionnels en Algérie étaient très encourageants ». Il faudra probablement attendre les résultats techniques pour lancer l'exploration du premier bloc.

Toutefois, la Sonatrach, selon des sources, n'agira pas seule puisque les multinationales en particulier américaines seraient de la partie. Les estimations d'Alnaft prédisent que l'Algérie aura besoin d'exploiter 12.000 puits sur une période de 50 ans et qu'il faudra donc des capacités d'exploiter 240 puits annuellement. Rappelons que selon un groupe de consulting international, l'Algérie est dotée de 7 bassins où des réserves en gaz de schiste sont récupérables. Il s'agit des sites de Ghadames, Berkine, Ahnet, Mouydir, Timmimoun, Reggane et Tindouf. F. A.

Les conséquences sur l'environnement à évaluer

Des études ont révélé que l'exploitation des gaz de schiste est en rapport direct avec des nuisances à l'environnement. Le rapport de la BAD avertit que « l'enjeu pour l'Algérie sera de déterminer si son approvisionnement en eau disponible est suffisant pour pratiquer la fracturation sans impacter les autres secteurs tels que l'agriculture ». Le document ajoute : « L'exploitation et la production de gaz de schiste peuvent poser d'énormes défis environnementaux où entre autres, figurent notamment les

importants volumes d'eau nécessaires à l'extraction, la contamination de l'eau, l'intensification de l'activité sismique, le dégazage et le torchage des gaz associés ». Des associations de défense de l'environnement sont foncièrement contre l'exploitation des gaz de schiste déplorant que ces explorations pèsent sur l'écosystème notamment en altérant les nappes phréatiques et les sols où ces périmètres sont déployés. F. A.

ESSAIS NUCLÉAIRES

Appel en France à la modification de la loi d'indemnisation des victimes

PAR RAYAN NACIM

Un nouvel appel pour la "modification" de la loi Morin de 2010 d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien et en Polynésie a été lancé par l'Association des vétérans de ces essais. L'Aven constate que malgré les rapports de l'Assemblée et du Sénat français "sans équivoque quant à l'échec" de l'application de cette loi qui "n'indemnise quasiment personne", le ministre de la défense reste "totalement sourd" à toute suggestion quelles qu'en soient les origines, rapporte l'APS. Elle demande, par conséquent, aux parlementaires de modifier la loi selon les propositions déjà déposées au Sénat et à l'Assemblée, notamment la prise en compte de la contamination et de la présomption de causalité stricte pour tout le

personnel civil et militaire et la redéfinition de la zone d'exposition aux radiations dans le Sahara algérien. L'Aven avait revendiqué et obtenu récemment de la part du ministère français de la Défense la proposition d'étendre le périmètre d'application de loi d'indemnisation à toute la Polynésie. Parmi les autres recommandations émises au terme de son assemblée générale tenue les 12 et 13 octobre, celles de confier le dossier d'indemnisation des victimes au Premier ministre au lieu du ministre de la Défense, et d'offrir à tout demandeur d'indemnisation ou à ses ayants droit la possibilité de consulter ou d'obtenir de l'administration une copie conforme provenant des archives afférentes aux essais nucléaires français réalisés dans le Sahara algérien de 1960 à 1966 puis en Polynésie française de 1966 à 1998. Ces documents sont communicables à l'ad-

ministration ou aux juridictions compétentes à l'appui de la demande d'indemnisation ou du recours juridictionnel contre la décision de rejet éventuel. Depuis sa mise en application, la loi Morin est constamment critiquée notamment par des associations qui lui reprochent le fait qu'elle n'indemnise quasiment pas du fait de critères jugés rigoureux. Début octobre, un rapport du Sénat français affirmait que cette loi a connu depuis 2010 une application "poussive, loin des objectifs" que le législateur s'est assignés. Les deux sénateurs-rapporteurs ont révélé, qu'au 24 juin dernier, seuls 840 dossiers avaient été déposés et onze indemnisations avaient été accordées, signalant que les projections, qui faisaient état de dizaines de milliers de demandes, et de 2000 à 5000 dossiers indemnisables, sont "loin d'être atteintes". 32 dossiers algériens ont été rejetés en

décembre dernier par la commission ad-hoc mise sur pied à la faveur de la loi Morin, car jugés incompatibles avec cette dernière. Ils ont été refusés au motif que les pathologies déclarées ne rentrent pas dans le cadre de la loi. Lors de sa visite d'Etat en Algérie, en décembre dernier, le président français avait déclaré que la loi Morin devait être appliquée "pleinement". Cette loi n'a "certainement pas" été appliquée avec la "détermination nécessaire", avait-t-il estimé. Le 13 février 1960, la France faisait exploser sa première bombe atomique, Gerboise bleue, dans le ciel de Reggane, en plein Sahara algérien, un désastre écologique et humain qui, 53 ans après, continue de provoquer des maladies dont des cancers radio-induits. A ce jour, aucune des victimes civiles de ces essais, suivis par d'autres jusqu'à 1966, n'a été reconnue comme telle.

AGRESSÉ SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

Un policier sauvé par des gendarmes

PAR LOTFI ITOU

Un policier a été sauvé in-extremis, avant-hier, par une patrouille de gendarmes de Bordj Bou Arréridj suite à une agression sur l'autoroute Est-Ouest par une bande de malfaiteurs. Tout a commencé lorsque le groupement de la Gendarmerie nationale de Bordj Bou Arréridj a reçu un appel téléphonique sur le numéro vert 10 55, vers 21h d'un citoyen de passage sur l'autoroute Est-Ouest qui les a avisés sur un chauffeur d'un camion de dépannage pour signaler qu'au moment de remorquer un véhicule tombé en panne sur l'autoroute Est-Ouest, au lieu dit Zenouna, commune d'El-Achir, pour le conduire à Boudouaou (Boumerdès), il y avait une personne derrière

la glissière en béton qui gémissait. L'intéressé (le camionneur) qui a interrogé ses clients (les deux propriétaires du véhicule en panne) sur cette personne qui semblait agonisante, a été informé qu'il s'agissait de leur compagnon et qu'ils avaient décidé de l'abandonner sur place au vu de son état d'ébriété.

Aussitôt alertés, les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial ont déclenché une vaste opération de contrôle et de recherche et ont immobilisé ledit camion de dépannage à hauteur de la station-services sise près de l'échangeur d'El-Achir, de la même commune, pour ensuite interpellé les deux mis en cause.

Entretemps, une patrouille composée des gendarmes de

la brigade territoriale d'El-Achir qui a été dirigée sur les lieux de la panne signalée, ont trouvé un agent de l'ordre public, les mains ligotées et présentant des blessures sur diverses parties du corps.

Les gendarmes ont évacué la victime sur l'hôpital d'El-Mehir puis transféré vers l'hôpital de Bordj-Bou-Arréridj où elle est gardée en observation médicale. Les mis en cause qui ont été remis à la brigade de Gendarmerie nationale d'El-Achir, ont reconnu avoir sollicité la victime pour les conduire à bord de son véhicule de Tizi-Ouzou vers El-Achir, où ils l'ont agressée et dépossédée de son moyen de transport.

Une enquête est ouverte.

L. I.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE TAMANGHASSET
 DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE TAMANGHASSET
 NIF:099011019011831

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article n° 49alinéa 02 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics ,modifié et complété, et après l'avis d'appel d'offres national ouvert n° 02/2013 concernant : **RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS DU MOYEN Y COMPRIS CHAUFFAGE ET CLIMATISATION** paru le **03/08/2013** dans les quotidiens: **LE MIDI LIBRE** et **EL MIHOUAR ELYAOUMI** Qu'à l'issue de l'analyse des évaluations techniques et financières des offres, les marchés sont attribués comme suit:

Le fournisseur	Lot	Note finale	Montant de l'offre en TTC DA	Montant de l'offre après correction En TTC DA	Délai de livraison	OBS
IBOMETAL NIF : 000935072534499	01	50	10.489.050.00	10.489.050.00	60 JRS	MOINS DISANT
TEGGAR AMAR NIF: 198539290006229	02	60	7.259.194.80	7.259.194.80	29 JRS	MOINS DISANT
SOLIMETAL NIF : 099916000612249	03	65	13.666.828.50	13.666.828.50	29 JRS	MOINS DISANT
TEGGAR AMAR NIF: 198539290006229	04	60	3.580.200.00	3.580.200.00	29 JRS	MOINS DISANT
SARL TAHAT NIF: 000111019000958	05	60	5.370.300.00	5.370.300.00	25 JRS	MOINS DISANT

Les soumissionnaires désirant connaître leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction de l'éducation de la wilaya de Tamanghasset (service programmation et suivi; bureau du suivi des constructions et équipements) au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis d'attribution provisoire, et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics ,modifié et complété

Le directeur de l'éducation

Midi Libre n° 2006 | Dimanche 20 octobre 2013 - ANEP - 546 229

République Algérienne démocratique et populaire
 Ministère de l'éducation nationale
 Direction de l'éducation d'Alger Centre
 Service de la programmation et du suivi

**AVIS D'APPEL
 D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**
 NIF : 410002000016085

N° 12/2013

La direction de l'éducation d'Alger centre lance un avis d'appel d'offres national restreint pour les travaux de réhabilitation et aménagement des établissements scolaires du moyen et du secondaire de la direction de l'éducation d'Alger Centre.

Lot N°	Commune	Etablissement	Travaux
01	El Biar	CEM/ Frères El Amrani	Travaux de réaménagement d'une demi-pensionnaire
02	H. Dey	L/ Aicha	Travaux de la menuiserie (bloc salles de cours)

Les entreprises qualifiées en bâtiment (Qualification II et plus) comme activité principale ou secondaire et intéressées peuvent retirer le cahier des charges muni d'un certificat de qualification en cours de validité auprès du:

**Direction de l'Education d'Alger Centre
 Service de la programmation et du suivi
 03, Rue d'El Biar Alger.**

Les offres doivent être déposées à la direction de l'éducation d'Alger centre service de la programmation et du suivi, sous double enveloppe cachetée.

L'OFFRE TECHNIQUE comprendra:

- * La déclaration à soucrire
- * Cahier des charges paraphé + délais et planning de réalisation.
- * Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité.
- * Le reste de pièces mentionnées à l'article 09 du cahier des charges

L'OFFRE FINANCIERE comprendra:

- * La soumission signée et datée.
- * Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- * Le devis quantitatif- estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

Les deux offres technique et financière (en triple exemplaire) doivent être intégrées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant les mentions suivantes :

**Monsieur le Directeur de l'Education d'Alger Centre
 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
 Travaux de réhabilitation et aménagement des établissements scolaires du moyen et du secondaire
 de la direction de l'éducation d'Alger Centre
 A NE PAS OUVRIR**

- La date de dépôt des offres et l'ouverture des plis correspondent au dernier jour du délai de préparation des offres qui est de 20 jours avant **12h :00** heure limite, si ce jour correspond à un jour férié légal le jour de dépôt et d'ouverture est reporté au jour ouvrable.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée du marché.
- Les entreprises sont cordialement invitées à assister à la réunion d'ouverture des plis à **14 heures** au siège de la Direction de l'Education d'Alger Centre - Service de la programmation et du suivi -

Midi Libre n° 2006 | Dimanche 20 octobre 2013 - ANEP - 546 389

République Algérienne Démocratique et Populaire
 Ministère de l'enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique
 Office National des œuvres Universitaires
 DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DJELFA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 de 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complète, la direction des œuvres universitaires de Djelfa, Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°02/DOU/Djelfa/2014 concernant le transport des étudiants des cités universitaire, publié dans la presse nationale que les résultats sont les suivants :

N° lot	Intitulé du lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant	Observation
01	Transport des étudiants urbain (lot 1)	SARL T.R.T.P.H-DIF	73.46	41.434.848.00	Moins disant
02	Transport des étudiants urbain (lot 2)	SARL T.R.T.P.H-DIF	80	38.475.216.00	Moins disant
03	Transport des étudiants sub-urbain (lot 3)	SARL T.R.T.P.H-DIF	80	19.375.200.00	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieure et la recherche scientifique à cité Benaknoun Alger ou à la commission nationale dans un délai de 10 jours à compter de la date publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 2006 | Dimanche 20 octobre 2013 - ANEP - 546 199

CONGRÈS MONDIAL DE L'ÉNERGIE

L'Algérie défend le renforcement de la coopération

Pour une meilleure garantie de la sécurité d'approvisionnement du marché mondial du gaz et un développement harmonieux de ce même marché, l'Algérie a plaidé pour le renforcement de la coopération entre pays producteurs et pays consommateurs.

PAR RIAD EL HADI

Le P.-dg de la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, l'a souligné à Daegu en Corée du Sud. "Les pays producteurs et les pays consommateurs doivent trouver un terrain d'entente et un juste équilibre, sur le court et le long terme, pour pouvoir assurer un développement harmonieux du marché mondial du gaz", a-t-il soutenu dans son intervention devant le panel sur "les marchés du gaz naturel" lors du congrès mondial de l'énergie.

Selon le premier responsable du groupe Sonatrach, qui a plaidé pour un partage équitable des risques entre importateurs et exportateurs, cet équilibre "doit tenir compte des évolutions des marchés de gaz et des incertitudes qui pèsent sur l'industrie gazière".

Ces incertitudes, a-t-il poursuivi, "peuvent affecter les investissements alloués



au développement de nouveaux gisements et des infrastructures d'approvisionnement" dans la mesure où les capitaux à investir dans le développement des mailons de la chaîne énergétique pour garantir la sécurité d'approvisionnement et assurer la demande mondiale future sont "considérables".

Il a fait remarquer, dans ce sens, que les politiques de sécurité énergétique adoptées par les pays consommateurs, même si elles sont légitimes, induisent la production de grandes quantités de gaz, une opération qui nécessite le développement de la

chaîne d'approvisionnement, augmentant ainsi le risque de perturbation du marché.

M. Zerguine a appelé à "une concertation permanente" entre producteurs et consommateurs de gaz afin de développer cette source d'énergie propre et préserver la stabilité du marché.

"La concertation entre pays producteurs et consommateurs doit être permanente en gardant à l'esprit que toute nouvelle mesure en terme de politique énergétique a un impact considérable sur le marché", a-t-il averti.

Rappelant l'importance du rôle et de la

responsabilité assumés par les pays producteurs de gaz dans l'approvisionnement des marchés mondiaux en gaz naturel et les menaces potentielles qui pèsent sur les contrats de long terme, le P.-dg de Sonatrach a souligné que "le recours disproportionné au marché spot peut entraîner des risques graves sur le développement de projets futurs".

M. Zerguine a jugé "plus approprié d'accorder la priorité aux contrats à long terme et de renforcer les partenariats stratégiques".

"Cette approche a toujours été favorisée par Sonatrach et a été mise en œuvre avec une fiabilité absolue grâce à la fourniture de plus de 1.000 milliards de m³ de gaz vers l'Europe sans aucune interruption depuis le début des années 60", a-t-il affirmé.

Ce défi a été relevé grâce "aux investissements considérables consentis dans le développement de l'industrie gazière notamment dans le réseau de transport", a-t-il ajouté.

Il a rappelé que le groupe a prévu d'investir près de 100 milliards de dollars entre 2013 et 2017, principalement dans les activités amonts et compte également continuer à évaluer les ressources en hydrocarbures non conventionnels avec des ressources estimées à plus de 700 TCF de gaz de schiste.

Le P.-dg de Sonatrach a réaffirmé l'engagement de son groupe à encourager le partenariat pour faire face aux défis auxquels le secteur sera confronté et garantir, ainsi, l'approvisionnement qui constitue "une priorité" pour l'Algérie.

R. E.

NOUVELLE PUBLICATION DU FMI SUR LE G20

Ralentissement de l'inflation annuelle à 3.0% en août 2013

En août 2013, l'inflation annuelle dans la zone G20 s'est élevée à 3.0%, comparé à 3.2% en juillet 2013, selon une nouvelle publication. L'IPC du G20 reflète cependant l'existence d'évolutions divergentes de l'IPC au sein des plus grandes économies du monde. L'Inde, l'Argentine, l'Indonésie et la Turquie ont enregistré, en août 2013, les taux d'inflation annuelle les plus élevés du G20 (supérieurs ou égaux à 8%) alors que les plus bas ont été enregistrés au Japon, en France, au Canada et en Italie (entre 0.9% et 1.2%).

En août 2013, l'inflation annuelle a ralenti en Turquie (8.0% en août, comparé à 8.6% en juillet), aux États-Unis (1.5% comparé à 2.0%), en Allemagne (1.6% comparé à 1.9%) et plus modérément dans l'Union européenne (1.5% comparé à 1.7%), au Brésil (6.1% comparé à 6.3%), en Inde (10.7% comparé à 10.8%) et en Chine (2.6% comparé à 2.7%). En revanche, l'inflation annuelle a légèrement augmenté en Indonésie (8.8% comparé à 8.6%) et au Japon (0.9% comparé à 0.7%) alors qu'elle a été stable dans la Fédération de Russie (à 6.5%), en Afrique du Sud (à 6.4%), au Mexique (à 3.5%) et en Italie (à 1.2%).

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure les variations de prix d'un panier représentatif de biens et de services généralement acheté par les ménages. L'agrégat de l'IPC du G20 se réfère aux

IPC nationaux de tous les pays du G20 (à l'exception de la Turquie) qui ne sont pas membres de l'Union européenne (UE) tandis qu'il se réfère à l'indice des prix à la consommation harmonisés (IPCH) pour l'UE, ses états membres et la Turquie.

Dans la plupart des cas, les IPC sont établis conformément aux recommandations et directives statistiques internationales.

Cependant, les pratiques nationales peuvent diverger dans la couverture et le traitement de certains articles et dans l'utilisation des formules d'indices. En particulier, les méthodologies utilisées par les pays pour le traitement des logements occupés par leur propriétaire dans l'IPC peuvent varier significativement alors même que sa pondération dans l'IPC est importante. L'IPCH européen est fondé sur une approche harmonisée et un ensemble unique de définitions en vue de parvenir à des mesures comparables de l'inflation dans l'UE ; les logements occupés par leur propriétaire sont exclus du champ de l'IPCH.

L'IPC du G20 est calculé par le Secrétariat de l'OCDE selon une méthodologie approuvée par le Groupe inter-agences de statistiques économiques et financières. Il se réfère aux données des IPC et IPCH reportées par les membres du G20 et Eurostat.

L'IPC du G20 a été calculé pour l'indicateur clé uniquement (IPC/IPCH Total).

Il s'agit d'un indice-chaîne de type Laspeyres raccordé sur une base annuelle. Le poids de chaque pays dans chaque record est calculé à partir des dépenses de consommation finale privée des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) exprimées en Parités de pouvoir d'achat (PPA).

Le G20 comprend les membres suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Turquie et Union européenne. L'agrégat du G20 est calculé à partir des quinze pays membres du G20 (sauf l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni) et de l'agrégat de l'Union européenne.

L'Union européenne fait référence à la composition actuelle de l'Union européenne (28 pays) pour toute la période. La Zone euro fait référence à la composition actuelle de la Zone euro (17 pays) pour toute la période.

Le FMI a publié une déclaration de censure et a appelé l'Argentine à adopter des mesures correctives afin de remédier aux problèmes de qualité des données de l'IPC officiel. En l'absence d'une mesure alternative unique et étant donné le faible poids de l'Argentine dans l'agrégat du G20, les données officielles de l'Argentine ont été incluses dans l'agrégat du G20 (toute déc-

laration erronée 10 points de pourcentage, par exemple, aura seulement une incidence d'environ 0.1 point de pourcentage sur l'agrégat du G20). De plus, en l'absence de donnée pour l'Arabie saoudite pour la période la plus récente, celle-ci a été imputée en utilisant la moyenne pondérée de la variation en pourcentage par rapport à la période précédente de l'ensemble des membres du G20 pour lesquels l'IPC est disponible. Dans le cas de l'Australie, les trois valeurs mensuelles au sein d'un trimestre ont été fixées comme égales à la valeur du trimestre.

La publication de l'indice des prix à la consommation (IPC) du G20 marque la seconde publication d'un agrégat statistique du G20 et fait suite à la première publication, le 14 mars 2012, de la croissance trimestrielle du PIB du G20. La publication des agrégats du G20 contribue à la mise en œuvre du Data Gaps Initiative – un ensemble de 20 recommandations approuvées par les Ministres des Finances du G20 et les Gouverneurs des Banques centrales visant à améliorer les statistiques.

Ce processus est coordonné par le Groupe inter-agences de statistiques économiques et financières (IAG): la Banque centrale européenne, la Banque des règlements internationaux, la Banque mondiale, Eurostat, le Fonds monétaire international (présidence), les Nations unies et l'OCDE.

CHLEF

**Disponibilité de
42.500 qx de
semences céréalières**

Une quantité de 42.500 quintaux de semences céréalières, toutes espèces confondues, est mise à la disposition des céréaliculteurs de la wilaya de Chlef par les coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) et l'établissement privé des semences du Chélif au titre de l'actuelle campagne labour-semailles.

Une quantité de 1.315 quintaux de semences de blé dur et 50 quintaux de blé tendre a été vendue par les CCLS depuis le lancement de la campagne labour-semailles.

C'est le cas également pour les autres intrants et notamment les engrais où la demande est de 3.000 qx.

Néanmoins, la demande sur les intrants, semences et engrais, est appelée à accroître dès les premières pluies.

BLIDA

Réalisation de 2 CET

La wilaya de Blida a bénéficié de deux projets de réalisation de deux centres d'enfouissement technique (CET) des déchets au niveau des communes de L'Arbâa et Oued Alleug.

Ces deux projets devraient être réceptionnés "dans 18 mois", a précisé Smaïl Kara, ajoutant que les deux CET serviront à traiter les déchets de six communes, sur un total de 26 communes que compte la wilaya.

Le CET de Oued Alleug servira, a-t-il encore indiqué, à traiter les déchets de trois communes (Oued Alleug, Beni Tamou et Ben Chaabane), alors que les déchets des communes de L'Abâa, Souhane et Djebabra seront traités au CET de L'Arbâa, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 30%. Un autre CET a été réceptionné, récemment, à Mouzaïa, où les déchets de quatre communes situées dans l'ouest de la wilaya sont traités, alors qu'un projet similaire est en cours de réalisation à Soumâa, avec une capacité de traitement de 500.000 m³ de déchets.

BORDJ BOU ARRERIDJ

**Un millier d'aides
à l'habitat rural**

La wilaya de Bordj Bou-Arreridj a bénéficié d'un millier d'aides à l'habitat rural dans le cadre d'un effort visant à résorber l'habitat précaire en dehors des circonscriptions urbaines.

Ce programme concerne l'ensemble des communes qui connaissent un besoin pressant en logements et qui effectuent actuellement des opérations de relogement dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

Les aides au logement rural seront attribuées aux demandeurs qui remplissent les conditions requises, 40% l'aide est fournie dès la présentation du permis de construire.

MEDEA

**Vol de câbles
électriques**

Plus de 17.000 mètres de câbles électriques ont été volés, depuis le début de cette année, dans différentes localités de la wilaya de Médéa, induisant un important préjudice financier à la société de distribution du Centre et privant des centaines de foyers de courant électrique.

Le préjudice financier de ces vols est estimé à 321 millions DA, a précisé la même source, ajoutant que Sonelgaz a déploré le vol, au cours des cinq dernières années, d'au moins 154.000 mètres de câbles électriques.

APS

BOUIRA, NOUVEAU PÔLE UNIVERSITAIRE

Réception fin novembre

La nouvelle infrastructure est en voie d'achèvement et il ne reste que les travaux secondaires relatifs à la peinture et à l'aménagement extérieur.

PAR BOUZIANE MEHDI

En cours de construction depuis 2009, le nouveau pôle universitaire de Bouira sera réceptionné d'ici à fin novembre prochain, a assuré le secrétaire général de la wilaya, Abderrahmane Madani Fouatih.

"La totalité du pôle universitaire de Bouira devra être livrée d'ici fin novembre prochain", a précisé à l'APS le même responsable, expliquant, à ce propos, que plusieurs infrastructures constituant ce pôle sont en voie de finition. Parmi ces infrastructures figurent, notamment, un institut de l'eau et de la terre, d'une capacité de 2.000 places pédagogiques, ainsi qu'un institut de génie électrique de même capacité d'accueil, qui devront être prêts pour la livraison d'ici à la mi ou fin novembre, a estimé Madani Fouatih, qui a inspecté ce projet la semaine dernière.

Selon Mohamed Chafaï, directeur des œuvres universitaires, le pôle est doté d'un grand restaurant central de 800 places, destiné à fournir plus de 15.000 repas quotidiennement.

Cette infrastructure est en voie d'achèvement et il ne reste que les travaux secondaires relatifs à la peinture et à l'aménagement extérieur. Elle est également dotée de deux cités universitaires de 1.000 lits chacune.

Malgré de légers retards enregistrés aupar-



avant en raison, notamment, du manque de main-d'œuvre, les travaux de réalisation avancent relativement bien.

"Les deux résidences de 2.000 lits seront aussi livrées fin novembre pour répondre aux besoins de la communauté étudiante de Bouira", a expliqué à l'APS le secrétaire général de la wilaya lors d'un point de presse, soulignant la nécessité, pour toutes les parties, de "respecter les engagements pris avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique."

D'après les précisions fournies aux autorités locales, les deux cités universitaires sont dotées d'un grand restaurant dont le taux d'avancement des travaux a atteint plus de 83%.

Destinés aux enseignants universitaires, 50 logements sont, en outre, en phase de finition, a indiqué, sur place, un chef du

projet à Madani Fouatih, tout en signalant des retards dans l'achèvement total de toutes ces infrastructures, qu'il impute au "manque de matériaux de construction et de main-d'œuvre". Les autorités locales ont appelé les différentes entreprises engagées dans la réalisation de cet important projet à surmonter toutes ces contraintes et à profiter de la période sèche pour parachever les différents travaux.

Les travaux de réalisation de la bibliothèque nationale, implantée pas loin de l'université Akli-Mohand Oulhadj de Bouira, ne sont, par ailleurs, pas encore achevés. Le projet accuse un léger retard, ce qui a poussé les responsables de la wilaya à hausser le ton contre les entreprises réalisatrices, sommées de rattraper ce retard et de terminer le projet dans les meilleurs délais.

B. M.

BOUMERDES, AGENCE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Décentralisation du guichet unique

Plus de 700 projets d'investissements, actuellement en cours de concrétisation à travers la wilaya de Boumerdes, ont bénéficié des avantages du guichet unique décentralisé relevant de l'Agence nationale du développement de l'investissement (Andi), a indiqué le directeur de cette structure. "Les avantages en question consistent en des facilitations offertes en matière de procédures administratives, d'accompagnement technique des projets et les exonérations fiscales en phase de réalisation", a indiqué à l'APS Ben Abdessalam Mohamed. Depuis sa création en juin 2011, le guichet unique décentralisé de Boumerdes a réceptionné

5.000 dossiers d'investissement, dont les promoteurs veulent bénéficier des avantages réglementaires y afférents, a informé ce responsable. Selon ce dernier, la majeure partie des projets d'investissements ayant bénéficié desdits avantages sont implantés en dehors des zones d'activités de la wilaya. Le secteur du transport est le créneau le plus investi avec 56% des projets agréés (soit 422), suivi du secteur de l'industrie avec un taux de 16% (110), puis le bâtiment et les travaux publics avec un taux de 15% (101). Le reste des investissements est ventilé sur les secteurs du tourisme, de la santé et de l'agriculture. Le coût global de la réalisation de l'ensem-

ble de ces projets a été estimé à 31 milliards DA, dont 4 milliards ont été consommés à ce jour, selon Ben Abdessalam Mohamed, qui prévoit la création de 1.700 emplois. "Notre objectif actuel est d'informer les concernés sur les nouveautés introduites par les pouvoirs publics en matière de facilitation et d'accompagnement de l'investissement", a observé M. Ben Abdessalam, signalant l'organisation, à cet effet, de journées de sensibilisation et de portes ouvertes, à travers l'ensemble des daïras de la wilaya, au profit des investisseurs et des jeunes promoteurs de projets.

APS

M'SILA, RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Raccordement prochain de 907 foyers

Un total de 907 foyers sera raccordé au réseau électrique, avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de M'sila, ont indiqué les services de la wilaya. L'opération, qui concerne 20 communes de cette wilaya, s'inscrit dans le cadre d'un programme de rattrapage visant l'amélioration de la couverture en énergie électrique, en particulier dans les zones éloignées, a précisé la même source, soulignant qu'une enveloppe financière de plus de 700 millions de dinars a été mise en place pour la réalisation de ce projet.

Quelque 250 logements réalisés au chef-lieu de la wilaya dans le cadre des programmes de promotion immobilière sont visés par cette action qui touche également une centaine d'habitations dans la localité de Berhoum, selon les services de la wilaya. Le taux d'avancement des travaux inscrits au titre de ce programme de rattrapage a dépassé les 70%, a-t-on ajouté, faisant savoir que la réception de l'ensemble de ces projets est prévue avant la fin de l'année en cours, aussitôt après le parachèvement de l'installation de 300

transformateurs électriques. Destiné notamment à lutter contre les coupures électriques durant l'été, ce programme, lancé il y a une année par la Société de distribution de l'électricité et du gaz Est (SDE) porte également sur le renforcement du réseau électrique sur une distance de 55 km entre les communes de M'sila et de Metarfa et la réalisation de 5 transformateurs de haute tension dans les localités de Boussaâda, Metarfa, M'sila et El Hamel, a souligné la wilaya.

APS

ORAN, SAISON AGRICOLE 2012-2013

Hausse de la production céréalière

Oran a enregistré une production céréalière de 862.000 quintaux contre 500.000 qx engrangés durant les cinq dernières années, soit une hausse de 42 %.

PAR BOUZIANE MEHDI

Comparativement aux cinq dernières années, la production agricole dans la wilaya d'Oran a connu une nette amélioration durant la saison 2012-2013, a indiqué la Direction des services agricoles.

La wilaya a enregistré une hausse de la production céréalière, soit 862.000 quintaux contre 500.000 qx engrangés durant les cinq dernières années, soit une hausse de 42 %, a précisé à l'APS le chef du service soutien à la production, Houari Zeddani.

Dans la wilaya, la quantité de légumes produite est passée de 363.000 qx à 450.000 qx, soit une hausse de 19 %, d'où une abondance des produits maraîchers constatée durant toute la saison, alors que la production oléicole est passée de 64.000 qx à 91.000 qx à la faveur du programme de développement de cette filière.

Quant à la production animale, l'étude analytique menée par la Direction des services agricoles relève que la production des viandes blanches a atteint cette saison les 97.000 qx contre 57.000 qx auparavant, celle des œufs est passée à plus de 135 millions d'unités en 2012-2013 contre 62 millions durant les cinq dernières années.



Bien qu'Oran ne soit pas une wilaya pilote dans l'élevage ovin, la quantité de viande rouge produite a connu également une nette hausse avec 25.000 quintaux contre 23.000 qx auparavant, soit une hausse de 8 %, a souligné l'APS.

La production du lait a atteint, pour sa part, 31 millions de litres la saison écoulée contre 21 millions enregistrés dans les cinq dernières années.

L'amélioration constatée dans la production agricole a été favorisée par le soutien accordé par l'Etat aux agriculteurs et par le

programme de vulgarisation agricole que la DSA et la Chambre d'agriculture veillent à son application à travers des campagnes de sensibilisation et de prévention contre les parasites et les zoonoses.

En plus de l'utilisation des semences traitées disponibles au niveau de la Coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS), ainsi que les engrais, l'intérêt accordé par les producteurs à l'application du processus technique a en outre contribué à améliorer la production. **B. M.**

MOSTAGANEM, ARTISANAT ET MÉTIERS

Création de 1.448 emplois

1.448 emplois permanents ont été créés dans le domaine de l'artisanat et des métiers durant les neuf premiers mois de l'année en cours, a indiqué la directrice du tourisme et l'artisanat.

Ces postes ont été pourvus grâce à la création de 724 nouvelles entreprises artisanales dont 81 en artisanat d'art, 104 en artisanat de production de matières et 539 autres de services.

Les services liés à l'aménagement, la maintenance, la réparation, la décoration de bâtiments viennent en tête des activités

artisanales créées, suivies des services destinés aux familles touchant principalement l'hygiène, la santé et la réparation d'équipements.

Un total de 6.940 entreprises artisanales sont recensées dans la wilaya employant environ 14.000 artisans.

La même période a vu la radiation de 271 artisans du registre de l'artisanat et métiers dont une grande partie dans la production des services à cause de la fin de la période des projets à l'instar du programme "Blanche Algérie" et la difficulté rencon-

trée par certains pour obtenir des projets publics.

Certains ont demandé la radiation pour bénéficier des avantages de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes Ansej et la caisse nationale d'assurance chômage Cnac.

Par ailleurs, 580 artisans ont été formés durant la même période avec la réhabilitation des qualifications de 752 autres artisans, outre la formation de plus de 100 détenus des établissements pénitentiaires.

APS

ANNABA, FLOTTILLE DE PÊCHE

Appel au renouvellement et à la réhabilitation

Les participants à la session ordinaire du conseil national de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa) ont appelé, à Annaba, au "renouvellement et à la réhabilitation de la flottille de pêche" et à la "mise en place des conditions sécuritaires et professionnelles à même de promouvoir le secteur".

Le président du conseil national de la Capa, Chouaïb Aggab, a indiqué au cours des travaux que les professionnels du secteur de la pêche ont besoin de "mesures de soutien spécifiques" comme des crédits sans intérêts pour l'acquisition des chalu-

tiers et d'embarcations de pêche. Il a précisé, à ce propos, que 60% de la flottille nationale de pêche, totalisant 4.000 unités, est "archaïque et vétuste".

Le responsable a toutefois souligné que l'année prochaine, dans le cadre du programme de modernisation initié par la tutelle, des opérations de renouvellement et de réhabilitation de la flotte de ce secteur qui compte un effectif de l'ordre de 52.000 personnes, seront entamées.

Les travaux de la session ordinaire du conseil national de la CAPA, organisés à l'Ecole de formation aux techniques de pêche et d'aquaculture d'Annaba ont évoqué

les volets liés aux conditions et aux modalités d'assurances disponibles pour le secteur, aux formations assurées dans les différentes filières de la pêche maritime ainsi qu'à l'investissement dans le secteur. La cérémonie de la clôture des travaux de cette session de deux jours, à laquelle participent les présidents des chambres de la pêche et de l'aquaculture de 18 wilayas, sera présidée par le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, attendu lundi à Annaba pour une visite de travail.

APS

OUARGLA

Opération d'aménagement du lac Lalla-Fatma

La zone humide du lac Lalla-Fatma dans la commune de Mégarine vient de bénéficier d'une opération d'aménagement et de mise en valeur, par un investissement privé. Le lac en question, situé dans une palmeraie au nord de la commune de Mégarine. L'opération, qui est entrée dans sa phase d'étude technique, sera inscrite dans le cadre du comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref), avec un financement de 200 millions DA. L'opération d'aménagement compte notamment la réalisation d'un parc d'attraction, l'installation de l'éclairage public, la réalisation d'un parking auto, la création d'espaces verts et la réhabilitation des pistes d'accès vers le lac, a précisé M. Hadjadj. Cette zone humide qui couvre une superficie de près de 5 hectares et de plus de 20 mètres de profondeur dispose une richesse végétale très importante. La wilaya de Ouargla compte 9 zones humides dont 5 dans la vallée de Oued-Righ (Merdjadja, El-Bhour, Lalla Fatma, Sidi Slimane et El-Mir), et 4 autres dans la vallée de Oued-M'ya, (Aïn El-Beïda, Oum-Raneb, Sebket Safioune et Hassi Ben-Abdellah). Trois des zones humides, à savoir Chott Aïn El-Beïda, Sidi Slimane et Oum-Raneb, ont été classées en 2004 sur la liste de la convention de Ramsar comme zone de biodiversité d'importance universelle.

SOUK AHRAS,
UNIVERSITÉ MOHAMED-
CHERIF-MESSAËDIA

Bientôt un laboratoire dédié à la jeunesse

Un laboratoire de recherche consacré à la jeunesse et aux problèmes sociaux vient d'être créé à l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia de Souk Ahras, a indiqué lundi le chargé de la communication au sein de cette institution, Yacine Khedhairia.

Regroupant 20 enseignants chercheurs dirigés par le docteur Faouzi Dridi, ce laboratoire analysera les phénomènes liés à la jeunesse et les rapports de celle-ci avec les problèmes sociaux à l'intérieur de la société algérienne, tout en collaborant étroitement avec les institutions en charge de la sécurité, a précisé M. Khedhairia. Le laboratoire nouera également des conventions avec les centres et établissements de recherche internationaux, en France, en Turquie et en Tunisie ainsi qu'avec les centres nationaux dont le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). Le laboratoire publiera une revue spécialisée et des livres sur les études réalisées par les groupes de recherche et organisera des rencontres et des colloques nationaux et internationaux sur les nouvelles approches pour étudier les questions de la jeunesse et les problèmes sociaux.

Ce laboratoire, qui réunit quatre groupes de recherche, organisera dès le début de 2014 un séminaire sur "La violence et le rôle de la famille" qui sera suivi par deux autres rencontres sur "La violence juvénile" et sur "L'émigration illégale".

APS

TUNISIE

Deux gendarmes tués par un groupe "terroriste"

Deux agents de la Garde nationale tunisienne, l'équivalent de la gendarmerie, ont été tués jeudi par un groupe "terroriste" dans la région de Béja (70 km à l'ouest de Tunis), a indiqué le ministère de l'Intérieur.

"Deux agents de la garde nationale sont morts et un troisième a été blessé le 17 octobre lors d'un affrontement avec un groupe armé terroriste", selon un communiqué du ministère, ajoutant que l'attaque a eu lieu dans le district de Goubellat de la région de Béja.

Le gendarme blessé est dans un "état grave", selon une source policière interrogée par l'AFP.

Les assaillants en fuite

Le ministère n'a, pour sa part, donné aucune information supplémentaire "dans l'intérêt du bon déroulement des opérations" des forces de l'ordre. Selon la Radio Shems-FM, les gendarmes ont été pris pour cible alors qu'ils allaient vérifier une information faisant état de la présence d'un groupe armé dans une maison de la région. Les assaillants auraient pris la fuite, a encore indiqué la radio. Les autorités tunisiennes, confrontées à l'essor de la mouvance jihadiste armée depuis la révolution de 2011, n'avaient pas fait état de l'existence de groupes armés dans cette zone.

HAUT-COMMISSARIAT DE L'ONU POUR LES RÉFUGIÉS

800 Syriens arrêtés en Egypte depuis août dernier

Le Haut-Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a déclaré, vendredi, que plus de 800 Syriens, dont des enfants, ont été arrêtés en Egypte depuis août dernier alors qu'ils tentaient de quitter illégalement ce pays.

"Le HCR note avec préoccupation que plus de 800 Syriens ont été arrêtés depuis août en Egypte pour avoir tenté de quitter illégalement" le pays, a déclaré une porte-parole de l'organisation, Melissa Fleming, lors d'un point presse. En outre, depuis août, l'Egypte a expulsé 144 Syriens, dont 44 enfants, vers d'autres pays de la région, a-t-elle dit. Concernant les plus de 800 Syriens arrêtés, "bien qu'aucune charge ne pèse contre eux, environ 589, dont des femmes et 84 enfants, sont toujours en détention administrative", a-t-elle dénoncé. Le HCR a pour l'instant demandé aux autorités égyptiennes de pouvoir avoir accès à ces personnes détenues pour les identifier, vérifier leurs conditions de détention et leur fournir une assistance légale, a-t-elle dit. Une vague de xénophobie, alimentée, notamment, par des médias, vise les réfugiés syriens en Egypte depuis la destitution, le 3 juillet, du président Mohamed Morsi par l'armée. Ils sont accusés d'avoir participé aux manifestations de soutien à M. Morsi, issu des Frères musulmans, confrérie dominante au sein de l'opposition syrienne. Depuis, presque plus aucun réfugié syrien n'a tenté de venir en Egypte, a d'ailleurs souligné Mme Fleming. Entre 250.000 et 300.000 Syriens habitent en Egypte actuellement, selon les chiffres du gouvernement utilisés par le HCR. Environ 123.000 d'entre eux se sont fait enregistrer auprès de l'agence onusienne. Près de 2,2 millions de Syriens ont fui la guerre dans leur pays depuis le début du conflit en mars.

PRÉSIDENTIELLE AU CHILI

Michelle Bachelet en bonne posture

L'ex-présidente socialiste Michelle Bachelet fait d'ores et déjà figure de grande favorite de la présidentielle du 17 novembre au Chili, opposant sa volonté de réforme au statu quo libéral prôné par la représentante de la droite, Evelyn Matthei.



Ce duel revêt également une forte dimension symbolique au regard des pédigrées des deux principales candidates. Toutes deux sont filles de généraux de l'Armée de l'air du Chili, mais le père de l'une, Alberto Bachelet, est mort en détention pour s'être opposé au coup d'Etat d'Augusto Pinochet contre Salvador Allende en 1973, alors que le père de l'autre, Fernando Matthei, a intégré dès le début la junte dirigée par l'ex-dictateur. Les deux candidates, qui, enfants, vivaient sur la base militaire où résidaient leurs familles et dont les pères étaient amis, préfèrent éviter d'évoquer cette période qui continue de diviser le pays et se concentrent sur leur affrontement autour de projets politiques diamétralement opposés.

La première présidente face à la première candidate de la droite

Face à elle, l'ancienne présidente socialiste de 62 ans reste pour l'heure largement favorite des enquêtes d'opinion. Première femme élue à la tête d'un pays sud-américain, médecin de formation, l'ex-directrice exécutive de l'Onu Femmes a elle-même été persécutée, torturée et exilée sous la junte militaire. Forte d'une cote de popularité inoxydable, Michelle Bachelet a d'ores et déjà promis de mettre

en marche trois réformes qu'elle n'avait pu lancer lors de son premier mandat: une révision de la Constitution héritée de la dictature de Pinochet (1973-1990), une réforme fiscale et une refondation du système éducatif qui vise à instaurer une éducation publique de qualité, rompant avec un système à deux vitesses et promettant la gratuité des études supérieures dans les six ans à venir.

Ces projets lui ont déjà valu le soutien du parti communiste, marginalisé depuis des années sur la scène politique chilienne, mais qui a accepté de faire partie d'un nouveau pacte politique, la "nouvelle majorité", qui élargit l'ancienne coalition ayant amené Mme Bachelet au pouvoir lors de son dernier mandat.

Jeudi, un sondage lui attribuait 37,7% des intentions de vote, devant Mme Matthei (23%) et un outsider, l'économiste indépendant de 45 ans Franco Parisi (15%), qui doit son succès à ses émissions télévisées pédagogiques.

Le pari de Bachelet est de l'emporter au premier tour, mais la dispersion des votes autour des neuf candidats devrait lui rendre la tâche difficile, estiment les experts. Mme Matthei espère pour sa part provoquer un face-à-face au second tour.

R. I./Agence

INSTABILITÉ EN LIBYE

Le chef de la police militaire assassiné à Benghazi

Le colonel Mustapha al-Barghathi a été tué devant chez lui par des balles tirées par des inconnus. Cette attaque est un nouvel épisode de la profonde instabilité qui règne en Libye. "Le chef de la police militaire, le colonel Mustapha al-Barghathi, a été tué devant chez lui par des balles tirées par des inconnus", a déclaré le colonel Abdallah al-Zaidi. Mustapha al-Barghathi avait été le premier officier de l'armée de l'ancien régime à former un groupe de combattants contre les forces du dictateur déchu Mouammar Kadhafi, après le déclenchement de l'insurrection libyenne en février 2011, a-t-on ajouté de même source. la Libye est en proie à une insécurité et une instabilité croissantes depuis la chute de Mouammar Kadhafi. Le Premier ministre libyen



Ali Zeidan avait ainsi été enlevé jeudi pendant quelques heures par un groupe d'ex-rebelles. Benghazi, bastion de la révolution libyenne, est le théâtre quotidien d'attaques et d'assassinats contre l'armée et la police.

Le 11 octobre, le consulat de Suède à Benghazi avait été visé par un attentat à la voiture piégée, et dimanche, un officier de l'armée a été tué et un policier blessé dans deux attaques séparées

dans la même ville. Le consulat de Suède était l'une des rares représentations diplomatiques encore ouvertes à Benghazi. La multiplication des attaques visant des diplomates, dont celle qui a coûté la vie à l'ambassadeur américain Chris Stevens le 11 septembre 2012, a, en effet, poussé la plupart d'entre eux à quitter Benghazi, bastion de la révolution de 2011.

Attribution des licences 3G, Mobilis décroche la 1^{re} place !



La cérémonie s'est déroulée au Palais de la culture en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra Derdouri, et des premiers responsables des trois opérateurs.

Page 12



Pour mieux dormir, il suffit d'envoyer moins de... SMS

Vous dormez mal ? Ne cherchez pas nécessairement à changer de matelas ou sa position par rapport à la porte ou la fenêtre. Cela vient plus probablement de votre téléphone.

Page 14

Attribution des licences 3G, Mobilis décroche la 1^{re} place !

La cérémonie s'est déroulée au Palais de la culture en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, et des premiers responsables des trois opérateurs.

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), a procédé à la déclaration des attributaires provisoires des licences 3G+ (3^e génération), au profit des trois opérateurs de téléphonie mobile opérant en Algérie. Il s'agit, par ordre d'attribution de licences provisoires pour l'exploitation de réseaux publics de télécommunications mobiles 3G, d'Algérie Télécom mobile (ATM, Mobilis), Watanya télécoms Algérie (WTA, Nedjima) et Orascom Télécom Algérie (OTA, Djezzy). Les dossiers des offres présentés par les trois opérateurs mobiles le 15 septembre dernier, ont été étudiés dans le fond par la commission de l'ARPT, qui a attribué les licences d'exploitation provisoire en attendant l'octroi définitif des licences d'exploitation, rapporte APS. La cérémonie s'est déroulée au Palais de la culture en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra Derdouri, et des premiers responsables des trois opérateurs. Les trois opérateurs sont invités à se présenter au siège de l'ARPT dans la semaine qui suit cette attribution provisoire pour exercer leur choix en matière de déploiement dans les cinq années à venir et finaliser leurs cahiers des charges, a expliqué



Le président de la commission d'appel à la concurrence de l'ARPT, Salah Mahgoune. Quant à la commercialisation de la 3G+, celle-ci interviendra au mois de décembre prochain, selon le calendrier prévu.

Lancement prochain à Tamanrasset du système Msan



Le secteur des Technologies de l'information et de la communication renforce son réseau dans la wilaya de Tamanrasset par la mise en service très prochainement du système Msan (nouveau d'accès multiservices), rapporte l'APS citant des sources auprès de la direction locale de l'entreprise Algérie-Télécom. Ce système devra être opérationnel dans les prochains jours, après la mise en service de deux répartiteurs sur un programme de 21 unités du genre à raccorder, pour un coût de 30

millions DA, en fibres optiques avant fin 2013, à travers différents quartiers de la ville de Tamanrasset, a précisé le chef de département technique à la direction locale d'Algérie-Télécom, Rezga Boubekeur. En prévision de la mise en service du système Msan, M. Rezga a fait état du raccordement, en fibre optique, de neuf localités de la wilaya. Six autres sont en voie de l'être, pour une enveloppe de plus de 100 millions DA, a-t-il dit. Les opérations projetées, à travers

plusieurs régions de la wilaya, sont destinées, notamment, à améliorer les prestations téléphoniques et de l'Internet et à remédier aux pannes récurrentes affectant le réseau téléphonique dans la région, selon le même responsable. Dans le même contexte, une opération est en cours pour le raccordement en fibres optiques de la ville d'In-Salah, à partir de la ville de Tamanrasset, et dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 70%, avec la réalisation déjà d'un linéaire de 500 km.

Archos Titanium, des smartphones low cost

Un cran en dessous de la gamme Platinum, la nouvelle gamme de smartphones Archos Titanium comprend quatre smartphones à bas prix destinés à ceux qui souscrivent des forfaits low cost sans engagement. Archos complète son catalogue d'une gamme complète de smartphones. Après trois premiers téléphones Platinum constituant son haut de gamme, la marque française lance aujourd'hui quatre Titanium en milieu de gamme.

Ces quatre smartphones low cost ont été conçus par le fabricant chinois de chipsets MediaTek. Archos s'est contenté de personnaliser leurs firmwares et d'apposer sa marque. On retrouve à nouveau une version d'origine d'Android, en 4.2.2 en l'occurrence, simplement accompagnée des appli-



cations maison, qui sont par ailleurs proposées gratuitement sur le Google Play Store.

Quoi qu'il en soit l'objectif reste le même : s'en tenir à des spécifications et à une finition modestes pour proposer des smartphones à bas prix, abordables sans la subvention d'un

opérateur, avec un forfait low cost sans engagement.

Les quatre smartphones partagent l'essentiel de leur fiche technique puisqu'ils reposent tous les quatre sur le même SoC MediaTek MT6572, comprenant un CPU double-cœur à 1,3 GHz et un modem 3G+ jusqu'à 21 Mb/s à deux emplacements SIM. Ils embarquent par ailleurs 512 Mo de mémoire vive, 4 Go de mémoire interne, extensible par microSD, et disposent tous d'un récepteur FM, d'un capteur dorsal à 5 mégapixels associé à une LED.

En définitive, seule la taille, la définition et la dalle de leur écran varient. Les deux premiers modèles seront commercialisés en France d'ici à la fin du mois d'octobre, les deux derniers au mois de novembre.

Clavier et tactile sous Android

Engadget dévoile les premiers clichés de l'Admiral, nom de code XT603, le prochain smartphone de Motorola. Flanqué d'un combiné clavier tactile et clavier complet à la BlackBerry 9900, l'Admiral fonctionne sous Android 2.3. Il est équipé d'un processeur monocœur Qualcomm MSM8655 cadencé à 1,2 GHz. Son écran VGA tient sur 3,1 pouces de diagonale. On retient également qu'il dispose d'une caméra de 5 Mpx en face arrière capable de filmer en HD 720p. De prime abord, c'est la position du clavier qui intrigue. Placé très bas sur le mobile, on se demande si sa prise en main ne souffrira pas d'un poids plus élevé sur le haut du téléphone. De profil, on voit en effet que la partie haute est plus épaisse que le reste de l'architecture. Il faudra attendre de prendre en main cet Admiral pour se faire une idée.



Contre l'obsolescence, un projet de smartphone modulaire

Assez de l'obsolescence programmée, des smartphones démodés si tôt sortis? Ceux qui sont dans ce cas apprécieront



le concept proposé par un designer néerlandais de 25 ans, Dave Hakkens. Son projet, appelé Phonebloks, consiste en un téléphone mobile modulaire, dont les différents morceaux, les blocs, s'assemblent et se remplacent séparément.

L'utilisateur pourrait choisir distinctement chaque élément, comme on joue avec les pièces d'un Lego, et personnaliser son appareil à sa convenance. Le Phonebloks n'est pour l'heure qu'une idée parmi d'autres chez ce jeune inventeur (il a entre autres réalisé un presseur à huile à éolienne et testé du recyclage de matériaux de construction).

Mais le concept a de quoi séduire, comme le montre son audience: sa présentation sur YouTube en deux jours, et sur Thunderclap, un site de "crowdspeaking" destiné à créer de l'écho sur les réseaux sociaux, plus de 165.000 soutiens sont annoncés, tandis que le site dédié au concept, Phonebloks.com, est... parfois inaccessible par trop-plein de visiteurs.

L'idée n'est cependant pas nouvelle: en février 2009, le téléphone Modu (43 grammes), présenté au Mobile World Congress de Barcelone, proposait un appareil transformable en appareil photo, en baladeur, en batterie supplémentaire, etc., en ajoutant des modules. La start-up a ensuite déposé le bilan, et ses brevets ont été rachetés par Google en mai 2011. Souhaitons à Phonebloks que son concept soit moins vite obsolète...

Twitter contre Facebook, le match en chiffres

Si Facebook et Twitter n'offrent pas véritablement les mêmes services, difficile néanmoins de ne pas les comparer, ne serait-ce que parce que ces deux entreprises cherchent à accroître leur part de marché dans la publicité en ligne et la publicité sur mobile.

Sur le plan strictement financier, l'avantage est clairement du côté de Facebook, qui déjà lors de son introduction en bourse affichait un bénéfice net de plus d'un milliard de dollars. Twitter en revanche n'a jamais été rentable à ce jour. Il a cependant l'avantage de la croissance (198% en 2012).

Sa taille permet à Facebook de dominer Twitter avec un chiffre d'affaires de 5,49 milliards de dollars en 2012, contre 317 millions pour son adversaire. Si les deux tirent l'essentiel de leurs revenus de la publicité, celle-ci compte pour 85% du chiffre d'affaires 2012 de Twitter, contre 78% pour Facebook, présent aussi sur le secteur du social gaming.

Autre avantage de Facebook : son développement à l'international. Si pour Twitter, les Etats-Unis représentaient plus de 80% de ses revenus en 2012 (75% au 1^{er} semestre 2013), pour Facebook c'est beaucoup moins. Le réseau social a réalisé en effet 46,6% de son chiffre d'affaires à l'international en 2012. Et cette part a grimpé jusqu'à 55% au 1^{er} semestre de cette année.

Facebook est donc, et sans surprise, largement devant en nombre d'utilisateurs actifs. Fin juin, il en comptait 1,15 milliard dans le monde (26 millions en France), contre 231,7 millions pour Twitter (30 septembre 2013).



Sur mobile, Facebook a là aussi l'avantage en valeur absolue avec 600 millions d'utilisateurs actifs par mois de plus que Twitter. Cependant, Twitter est déjà taillé pour le mobile, ce qui n'était pas le cas de Facebook lors de son IPO. Mais là où Twitter fait la différence, c'est sur la contribution du mobile à ses recettes publicitaires. Si Facebook s'est hissé à 41%, il lui aura fallu déployer beaucoup d'efforts.

Du côté de Twitter, le mobile contribue déjà à hauteur de 70% de ses revenus publicitaires en

2013. Néanmoins, Facebook demeure nettement devant Twitter sur le plan des revenus publicitaires générés sur le marché de la publicité mobile. Et les efforts ont payé puisqu'en 2012, eMarketer.com estime que Facebook a gagné 470 millions de dollars grâce à la pub mobile. En 2013, il se hisserait jusqu'à 2,63 milliards de dollars, soit une part de marché de 15,80%. Twitter devrait lui grimper à 310 millions de dollars cette année.

Dell présente 2 nouvelles tablettes sous Windows 8.1



Dell a annoncé deux nouvelles tablettes : les Venue 8 Pro et Venue 11 Pro toutes deux sous Windows 8.1. Si le plus petit modèle fait plutôt dans le classique avec un processeur quad-core Atom Bay Trail d'Intel, 2 Go de RAM, 32 Go de mémoire interne et un stylé Dell Active en option, le plus grand se présente comme une parfaite concurrente à la Surface Pro de Microsoft.

D'une part, la Dell Venue 11 Pro est disponible avec plusieurs configurations allant de l'Atom Bay Trail au Core i5 de 4^e génération. Libre à l'utilisateur également de choisir la quantité de RAM qui accom-

pagnera le processeur, jusqu'à 8 Go, ainsi que la mémoire interne, jusqu'à 256 Go.

Le constructeur a également doté sa tablette de toutes les connectivités en vogue : Wi-Fi, NFC mais aussi de la 4G en option. Notons que le petit modèle dispose lui aussi de cette option. On y trouve également un port USB standard, un port HDMI ou encore un slot microSD.

D'autre part, Dell proposera deux claviers en option pour cette Dell Venue 11 Pro, en plus du stylé : les claviers Dell Slim et Dell Mobile. Des Touch Cover et Type Cover à la sauce Dell, si ce n'est que la deuxième intégrera également une batterie.

Apple confirme une nouvelle "keynote" pour le 22 octobre

La rumeur enfait telle une bulle sur Internet, et voilà qu'elle se confirme. La firme de Cupertino a en effet confirmé la tenue d'une nouvelle keynote pour le 22 octobre. C'est via un message envoyé par la firme de Cupertino aux rédactions que la date de cette nouvelle conférence s'est fait connaître, avec, comme à son habitude, un lyrisme libellé : "we still have a lot to cover" (nous avons encore beaucoup à [dé] couvrir). Une nouvelle fois, le communiqué est paré de nombreuses couleurs, comme ce fut le cas pour celui annonçant la keynote de l'avènement de l'iPhone 5S et 5C. Cela voudrait-il dire qu'Apple compte sortir un produit qui sera décliné en plusieurs coloris ? Il y a fort à parier là-dessus, et les produits en question pourraient être ni plus ni moins que les nouvelles tablettes iPad Mini 2 et iPad 5. Dans la liste des produits qui pourraient figurer en excellentes places l'iPad Mini 2 et l'iPad 5. Pour ce qui est de l'iPad Mini 2, de nombreux rumeurs, des photos et des vidéos affluent sur la nouvelle tablette miniature d'Apple. Une récente série de photos avait donné de nombreuses informations la concernant : elle disposerait d'une largeur de 13,5 cm, d'une longueur de 20 cm pour une épaisseur identique au premier iPad Mini à savoir 0,72 cm. Au niveau des coloris, il bénéficierait des nouvelles couleurs arborées par l'iPhone 5S : Or, Argent et Space Grey (gris galactique, ou spatial). Reste à savoir ce dont il dispose comme composant, si on peut parier qu'il intégrera la nouvelle puce A7+M7 d'Apple, nul ne sait s'il contiendra un capteur biométrique Touch ID ou les nouveaux capteurs photo/vidéo iSight de la firme à la pomme croquée, et surtout... un écran Retina ! Ce qui n'est pas le cas avec l'iPad 5 !



D'après des photos qui ont récemment "fuitées" sur le Web, il se pourrait que la cinquième génération de tablette tactile Apple dispose non seulement du nouveau processeur central de l'iPhone 5S (A7 + M7), mais également de son capteur d'empreintes digitales Touch ID et des nouveaux capteurs photo/vidéo iSight, donnant la possibilité de pouvoir filmer des scènes en "slow Motion" à 120 images par seconde, par exemple. Au niveau des dimensions, la tablette disposerait d'un écran de 9,7 pouces de diagonale, d'une longueur de 24 cm et d'une largeur de 17 cm. Enfin, la nouvelle keynote pourrait également voir la présentation (finalisée cette fois-ci, du moins on l'espère) du nouveau système d'exploitation Mavericks ainsi que du nouvel ordinateur MacPro, dont le design cylindrique avait suscité beaucoup de questions sur Internet, mais également beaucoup de moqueries. Avec cette date du 22 octobre, Apple pourrait donc avoir présenté l'ensemble de ses produits phares concernant l'année 2013, dans une période stratégique, placée juste avant les lucratives fêtes de fin d'année.

Les nouvelles technologies au service du... textile



Ingénieurs et développeurs savent décidément faire preuve d'une imagination sans limites. Pour preuve : ils sont capables de transformer du vin en vêtements, de la soie en luminaires, du lin en casque résistant pour les conducteurs de 2 roues...

Des projets étonnants et que nous retrouverons peut-être d'ici quelques années sur les étals des grands magasins.

Depuis 2006, les expositions Futurotextiles font voyager leurs visiteurs aux frontières des technologies, des sciences, de la mode et des arts avec des œuvres et des objets qui illustrent l'évolution du textile (mais pas que...) sous toutes ses formes.

Micro be est un travail à la fois artistique et scientifique mené en 2007 par deux universitaires australiens, Donna Franklin et Gary Cass. Leurs recherches ont porté sur de nouveaux matériaux organiques obtenus par la fermentation du vin et des bactéries issues ce processus. Cela fonctionne avec le vin rouge, le vin blanc, et même la bière. On peut donc obtenir plusieurs nuances de couleurs pour les futurs vêtements. Quant à la forme, elle est obtenue en disposant la matière humide sur le mannequin et en attendant qu'elle sèche après l'avoir "façonnée".

Créée à Bangkok en 2003 par Angus Hutcheson, Ango Design a pour spécialité la création de luminaires très originaux conçus à l'aide de matériaux non moins étonnants pour ce type d'équipement. Une des matières premières phare de son catalogue de suspensions, lampes de chevet et autres plafonniers, n'est autre que la soie et plus particulièrement un assemblage de cocons de soie qui peut être proposé en différentes couleurs. L'entreprise propose également des luminaires à base de fibre d'écorce de murier, de rotin, de polymère de varech...

Faire des cœurs devant ses Google Glass...

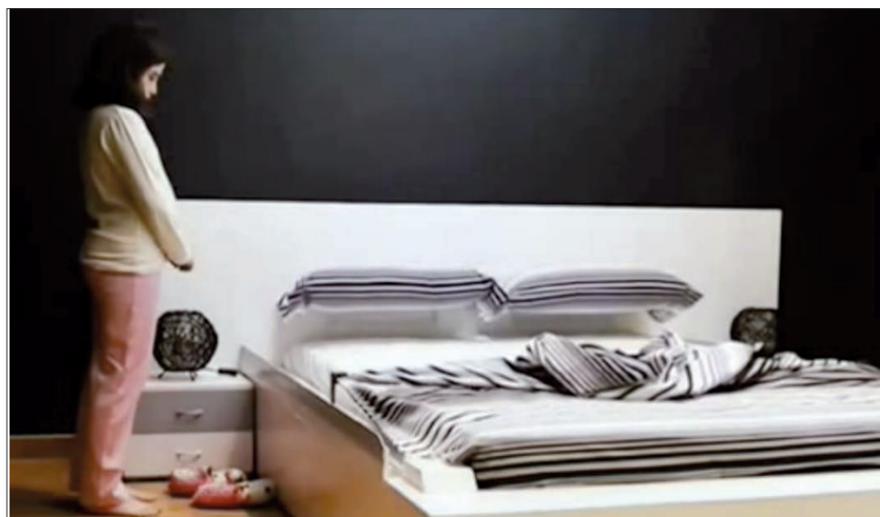
Le développement des Google Glass continue, en témoigne le récent brevet déposé par la firme californienne. Il concerne des mouvements spécifiques à réaliser avec ses mains, devant le capteur des lunettes et par conséquent, devant son visage. Parmi ceux-là, un cœur. Si ce geste est exécuté à certaines occasions, que ce soit pendant un concert pour montrer son admiration à un artiste ou par deux amoureux, les nouvelles technologies n'avaient pour l'instant aucun rapport avec cette démonstration d'affection.

Avec les Google Glass, ce geste pourrait devenir bien plus courant. En effet, le réaliser devant un objet que l'on apprécie, les lunettes vont analyser l'objet en question (à la manière de l'application Goggles probablement) pour ensuite le "liker", à la manière d'un clic depuis son navigateur web ou sur son mobile sur les réseaux sociaux. Cela fonctionnerait également pour des lieux ou des personnes.

Pour mieux dormir, il suffit d'envoyer moins de... SMS

Vous dormez mal ? Ne cherchez pas nécessairement à changer de matelas ou sa position par rapport à la porte ou la fenêtre. Cela vient plus probablement de votre téléphone.

Un sondage mené en ligne par le journal *Psychology of Popular Media Culture* auprès de 83 lycéens tend à démontrer que la qualité du sommeil dépend directement du nombre de textos envoyés dans la journée. Le principal problème viendrait de la pression ressentie par les lycéens à la réception d'un message, de devoir y répondre quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. Pire, à chaque message envoyé, l'auteur en espèrerait systématiquement une réponse.



L'auteur de l'étude explique donc que pour préserver son sommeil, les possesseurs de téléphones ont tout intérêt à activer la fonction "ne pas déranger" une fois au lit.

Dans le cas contraire, les sonneries, vibrations et autres leds lumineuses ne pourront que perturber un peu plus encore le sommeil.

Le premier trottoir revêtu de panneaux solaires



Si les panneaux solaires s'installent généralement sur les toits, ils pourront également équiper nos rues. Dans cette optique, des étudiants de l'université George- Washington ont créé un tronçon de trottoir solaire mais entièrement praticable.

Solar Walk est une petite section du trottoir agrémentée de 27 panneaux photovoltaïques. L'ensemble forme une surface d'environ une dizaine de mètres carrés. Fabriqués par la société Onyx Solar, les panneaux solaires ont été conçus pour résister à la marche et disposent d'une surface antidérapante. En outre, l'installation

peut supporter un poids allant jusqu'à 400 kg environ. Cette allée solaire peut générer une puissance électrique de 400 watts. De quoi assurer l'alimentation de 450 LEDs installés sous les panneaux pour illuminer la rue durant la nuit. Des mini-panneaux solaires présentés sous-formes de treillis sont également inclus afin de fournir de l'énergie supplémentaire.

Développé en collaboration avec le studio 39 Landscape Architecture, Solar Walk fait actuellement ses preuves au sein dudit campus universitaire. Reste à savoir si le projet s'étendra sur l'autoroute dans l'avenir.

Swimmer, l'enceinte Bluetooth qui aime l'eau



L'équipe de chez BOOM Movement a récemment présenté un haut-parleur Bluetooth portable. Sa particularité, il est à la fois souple et étanche et a été spécialement pensé pour les amateurs d'activités aquatiques.

Sobrement baptisé Swimmer, il s'agit d'un haut-parleur sans fil qui peut accompagner son utilisateur dans la piscine, à la

plage ou même sous la douche. Une fois connecté en Bluetooth à un appareil nomade, il est en mesure de diffuser la musique partout. L'accessoire est muni d'un revêtement en silicone et possède une queue flexible et détachable pour l'accrocher à un support. Il est aussi livré avec une ventouse permettant de le fixer sur une surface plane. Mis à part son côté

baroudeur qui lui assure une résistance aux chocs et aux chutes, l'enceinte bénéficie d'un niveau d'étanchéité IPX 7. Enfin, l'appareil peut rester sous l'eau jusqu'à 3 mètres de profondeur pendant 30 minutes. Sa batterie lithium est rechargeable en deux heures pour fournir 8 heures de lecture en mettant le volume à un niveau sonore optimal.

L'ALGÉRIE, DE GAULLE ET LA BOMBE AU 1^{er} FESTIVAL EUROPE-ORIENT DU FILM DOCUMENTAIRE D'ASSILAH AU MAROC

Les gigantesques dégâts de la "Gerboise bleue"

Le documentaire "L'Algérie, de Gaulle et la bombe" de Larbi Benchiha participera au premier Festival Europe-Orient du film documentaire qui aura lieu du 23 au 26 octobre à Assilah (nord du Maroc) avec la présentation de dix films représentant autant de pays, ont annoncé les organisateurs.

PAR IDIR AMMOUR

Le 13 février 1960, dans le Sahara algérien, la première bombe nucléaire française explose. Dans le nord du pays, la guerre d'indépendance est à son apogée. Pourtant, rien n'arrête le programme nucléaire français, si cher au général de Gaulle ; les essais se succèdent sans discontinuer dans le Sud saharien. Quand, en 1962, après les Accords d'Evian, les rapatriés quittent en masse l'Algérie devenue indépendante, des militaires et des scientifiques français vont continuer tranquillement pendant plusieurs années leurs essais au sud du Sahara. La question du Sahara et des expérimentations militaires voulues par de Gaulle a été l'enjeu majeur des pourparlers secrets entre le gouvernement français et la délégation du FLN. C'est une histoire peu connue que ce film raconte. Comment la France a-t-elle pu implanter des installations si sensibles et secrètes dans un pays en guerre ? Pourquoi a-t-elle réalisé de tels investissements et pris le risque d'amener la bombe nucléaire ici, alors que l'insurrection s'organise et s'amplifie ? Un demi-siècle de secret, de silence et de mensonges a empêché que la lumière se fasse sur cette histoire. Il aura fallu attendre 2008, un demi-siècle après, pour que soit mis en place un groupe d'experts algériens et français pour étudier la faisabilité d'un programme de réhabilitation des sites nucléaires, qui, aujourd'hui encore, continuent d'exposer les populations aux dangers de la radioactivité. Dans ce moyen-métrage de 52 minutes réalisé



en 2010, Larbi Benchiha revient sur les gigantesques dégâts engendrés par "Gerboise bleue", qui n'est autre que le nom de code militaire donné à l'explosion de la première bombe nucléaire française le 13 février 1960 à Reggane, dans le Sahara algérien. Le documentaire de 52 mn est enrichi de témoignages accablants, d'anciens négociateurs des Accords d'Evian, dont Réda Malek, d'historiens, dont Mohamed Harbi, d'anciens militaires de carrière français, de soldats du contingent et de quelques membres de la main-d'œuvre locale mise à contribution pour réaliser ce sinistre projet. Ils reviennent tous sur des faits dont les conséquences continuent à ce jour d'affecter lourdement la santé de nombreuses familles qui conti-

nent à vivre dans un environnement radioactif. Par la suite, y compris après l'indépendance de l'Algérie, en 1962, et selon une clause des accords d'Evian, treize autres essais auront lieu jusqu'en 1966. Ils sont cette fois souterrains, parmi lesquels le tir "Béryll" qui échoue et libère le 1er mai 1962 un nuage radioactif contaminant et l'environnement et les personnes. Ces faits, Larbi Benchiha les remet en mémoire tant pour sonder un épisode du colonialisme dont ils témoignent que pour évoquer un scandale qui se perpétue. Il démontre que cette zone d'essais, pas aussi inhabitée qu'on voudrait le faire croire, ne fut pas décontaminée par l'armée française lors de son départ. A ce jour, il existe encore des victimes de cette exposition

aux radiations, au sein de la population de cette région. Outre les films représentant l'Algérie et le pays hôte, des documentaires en provenance d'Espagne, du Royaume-Uni, de France, du Liban, de la Palestine, d'Egypte, d'Iran et d'Italie seront en lice pour obtenir les cinq prix du festival décernés par un jury international formé de cinq pays (Maroc, Qatar, France, Royaume-Uni et Espagne). Initié par l'Association marocaine pour les études médias et films documentaires (AMEMFD), le festival, dont l'Espagne sera l'invitée d'honneur, est soutenu par plusieurs institutions, notamment le Centre cinématographique marocain.

I. A.

OMAR, DU RÉALISATEUR PALESTINIEN HANY ABOU-ASSAD

Un film d'amour et d'engagement

Le nouveau long-métrage du réalisateur néerlandais-palestinien Hany Abu-Assad, qui s'est fait connaître avec *Paradise Now*, Golden Globe du Meilleur film étranger en 2006 et récompensé à Cannes en mai dernier, est sorti en salles depuis mercredi dernier. Un long-métrage dont le tournage a eu lieu à nouveau en territoires palestiniens, avec uniquement des acteurs palestiniens et financé par 95% de fonds palestiniens. Ce dernier long-métrage de Hany Abu Assad aura déjà le mérite de marquer l'histoire du cinéma palestinien. Une performance accomplie

grâce à l'acteur/producteur américain Waleed Zuaiter, qui a fondé une société de production destinée à promouvoir le jeune cinéma palestinien et ainsi militer pour que la Palestine soit indépendante... sur le plan cinématographique. Les aînés d'Abu Assad, d'Elia Suleiman à Michel Kleifi, pourront donc peut-être un jour oublier les nombreuses difficultés de productions qu'ils ont essuyées par le passé — obligation de faire appel à une équipe ou à des fonds israéliens, interdiction de tourner en Israël, tournage à l'arraché, censure... A l'instar de *Paradise Now* (2005), un film

choc et militant sur des kamikazes palestiniens, Hany Abu-Assad renoue avec une virulence politique dans ce long-métrage, lauréat du prix du Jury dans la section Un Certain Regard à Cannes. Le jeune Omar en question est Palestinien et n'hésite pas à escalader le mur de séparation construit par Israël pour rejoindre sa bien-aimée Leïla. Mais les humiliations et l'oppression des soldats israéliens le conduisent à créer une cellule de résistance. L'un de ses amis en vient à tuer un soldat. Omar est retrouvé puis arrêté et les militaires sont bien déterminés à l'utiliser pour éliminer

le responsable du meurtre. Pour traduire le poids de l'oppression des Israéliens sur l'Etat palestinien, Abu-Assad réalise un thriller dans la plus pure tradition du genre : courses poursuites, rebondissements, trahison, histoire d'amour... Grâce à une mise en scène virtuose, le film se révèle d'une redoutable efficacité. Son message est clair — « *Les Israéliens sont des ennemis* » — et manque certainement de nuance discursive, mais c'est cet engagement qui offre à Abu-Assad le carburant nécessaire pour mettre en scène un film aussi furieux.

DES ÉCRITS DE MARTIN LUTHER KING DISPERSÉS AUX ENCHÈRES À NEW YORK

Le malheur des uns fait le bonheur des autres !

Des dizaines de notes, lettres manuscrites et documents du pasteur noir Martin Luther King, ont été dispersées aux enchères à New York, pour quelque 130.000 dollars. Le lot le plus cher, parti à 31.250 dollars, regroupait huit petites cartes sur lesquelles Martin Luther King, figure de proue du mouvement pour les droits civiques des Noirs américains, avait rédigé autour de décembre 1959 les grandes

lignes d'un discours pour son église baptiste d'Atlanta, dans le sud. Au total, une centaine de documents étaient proposés par la maison Heritage. Parmi ceux-ci, des pages manuscrites, raturées en rouge, d'un livre écrit aux environs de 1957, des lettres envoyées à sa secrétaire Maude Ballou lors d'un voyage en Inde, mais aussi la copie d'une liste tapée à la machine, qui en janvier 1957 signalait à la police d'Atlanta

"les personnes et églises les plus vulnérables à des attaques violentes". Martin Luther King, qui sera assassiné en avril 1968 à Memphis, figurait en haut de cette liste. Ces documents appartenaient depuis quelque 50 ans à Maude Ballou, 88 ans. Ils offraient une plongée émouvante dans les années 50, avec notamment des archives sur le boycott des bus de Montgomery, en Alabama, fin 1955 dirigé par Martin Luther

King. Ils ont été dispersés dans le cadre d'enchères de manuscrits historiques organisées jeudi et vendredi à New York par Héritage. Une brève lettre, signée du roi de France Louis XI, y a été adjugée 1.750 dollars, une autre, écrite et signée par Napoléon Bonaparte le 20 janvier 1807, pour remercier un oncle et un cousin, est partie pour 1.875 dollars.

RENTÉE SCOLAIRE

Gare aux poux !

Les poux sont des insectes (parasites) inoffensifs d'une taille d'environ 2 à 4 mm (dimension d'un grain de sésame) dont la couleur est souvent proche de celle des cheveux. En général les poux sont sans conséquences graves sur la santé mis à part de fortes démangeaisons et des conflits d'ordres sociaux (à l'école). Il faut savoir que les poux s'attachent aux cheveux et au cuir chevelu et que les femelles pondent des œufs appelés lentes, celles-ci sont claires et de taille d'environ 1 mm. Les poux ont 3 puissantes paires de pattes avec des pinces.

Les poux se nourrissent du sang du cuir chevelu et provoque des démangeaisons ainsi que des points rouges suite à la salive injectée pendant la piqûre.

Il s'agit d'une infection très contagieuse qui se transmet de tête à tête particulièrement rapidement chez les enfants lorsque ceux-ci sont ensemble par contact direct ou indirect notamment en été, à la rentrée scolaire et en automne.

Les poux ne sont pas le signe d'un manque d'hygiène, bien au contraire, car ceux-ci préfèrent en général un environnement sec, fin, non gras et propre. Les cheveux des enfants remplissent souvent ces conditions et sont de ce fait les personnes les plus touchées. Relevons aussi que les poux sont davantage présents chez les filles, en effet selon une étude menée en Iran en 2009 sur 850 écoliers (étude relevée par le journal *Ça m'intéresse* de février 2010) les filles avaient un taux d'infestation de 13.5% contre seulement 0.7% chez les garçons. C'est la longueur des cheveux qui joue un rôle, et pas une influence quelconque du sexe sur les poux.

Les causes

Un pou (qui vit environ 1 mois) donne naissance à environ 10 lentes par jour (300 à 400 lentes dans sa vie) qui éclosent au bout de 7 à 10 jours.

Les poux aiment bien se reproduire dans des zones chaudes comme les cheveux de la tête, particulièrement derrière les oreilles (zone à bien contrôler).

Les poux sont capables de survivre entre 1.5 et 2 jours en dehors de leur milieu (cheveux) comme sur des habits (textiles), ce qui explique l'importance de bien laver les habits à haute température (60°).

Les lentes, quant à elles, sont capables de



survivre 6 jours en dehors de leur milieu. Le développement des poux est favorisé par des contacts rapprochés entre enfants. En fonction des contacts rapprochés des enfants et de la qualité de leur cheveu (fin) ce sont plutôt ce groupe d'âge qui sera fortement concerné par les poux et particulièrement les enfants de 5 à 11 ans

Les symptômes

Les poux sont habituellement localisés sur le cuir chevelu. On observe que chez les petits enfants les poux peuvent même se développer dans les sourcils et les cils. En général les poux provoquent de fortes démangeaisons, on peut parfois observer des plaques rouges suite à ces démangeaisons qui peuvent mener à une infection. Attention dans certains cas il peut y avoir présence de poux sans démangeaison !

Il est très dur de pouvoir distinguer les poux (couleur souvent trop proche du cheveu), par contre il est plus aisé d'observer leurs lentes qui sont de couleur claire. Les lentes sont en général collées

aux cheveux près de la racine.

De plus les lentes restent collées même après un passage au peigne ou un bon shampoing, ce qui permet de les distinguer des pellicules qui elles partent rapidement au contact d'un peigne.

Pour déterminer si vous ou votre enfant a des poux, utiliser un peigne fin et sous une très bonne lumière. Même avec une seule lente détectée il faut commencer un traitement, car cette lente pourra mener, une fois éclos, à de nombreux poux (7 à 10 jours après) sur la tête.

Remarquons qu'afin d'être persuadé qu'il s'agit bien de poux, veuillez plutôt vous faire (ou votre enfant) examiner par un spécialiste (médecin, infirmière, pharmacien,...) qui a plus d'expérience.

Le traitement

Il existe des gels ou des shampoings curatifs contre les poux en vente en pharmacie, ces remèdes sont à base de malathion). Il s'agit souvent de produits dont il faudra répéter l'application après quelques jours (souvent 8 à 10 jours), demandez conseil dans votre pharmacie pour des noms de médicaments et la posologie exacte ! L'avantage des traitements chimiques repose sur une utilisation plus facile (temps d'application plus court) que les traitements mécaniques.

Toutefois la résistance des poux avec ce genre de traitements chimiques peut parfois être forte (lire aussi ci-dessous) et les traitements chimiques sont contre-indiqués chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 4 ans.

Traitements mécaniques des poux

On trouve aussi des remèdes naturels à base d'huile de coco et d'anis qui bloquent la respiration du poux. Diméticone. Selon un reportage de la RTS (Radio-télévision suisse) sur les poux en Suisse romande diffusé en février 2010 un médecin du Canton de Vaud expliquait que les traitements qui marchaient le mieux contre les poux et avec le moins de résistance contenaient du diméticone (une huile qui agit comme une sorte de glu sur les poux).

Il s'agit de traitements qui recouvrent les poux d'un film occlusif. Cela obstrue en particulier les orifices respiratoires et aboutit à la mort du poux. Les cas de résistance sont moins nombreux, vu qu'il s'agit d'un mécanisme mécanique et non chimique. Toutefois l'effet contre les lentes n'est pas très important.

Il s'agit souvent de produits dont il faut répéter l'application après quelques jours (souvent 8 à 10 jours).

Traitements chimiques contre les poux

Il existe des gels ou des shampoings curatifs contre les poux en vente en pharmacie, ces remèdes sont à base de malathion. Il s'agit souvent de produits dont il faudra répéter l'application après quelques jours (souvent 8 à 10 jours), demandez conseil dans votre pharmacie pour des noms de médicaments et la posologie exacte !

L'avantage des traitements chimiques repose sur une utilisation plus facile (temps d'application plus court) que les traitements mécaniques.

Conseil traitement

En général il est recommandé d'appliquer ces gels ou shampoings au plus près de la racine du cheveu.

Une fois que vous avez appliqué le traitement (chimique ou physique) il faut absolument enlever et décoller les lentes résiduelles avec un peigne spécial au minimum 2 fois par semaine.

Pour mieux enlever les lentes afin notamment d'éviter des douleurs (le peigne glisse mieux avec de l'eau) vous pouvez rincer les cheveux avec de l'eau ou de l'eau vinaigrée (1 cuillère à soupe dans un grand bol).

Dans la plupart des traitements contre les poux (chimiques et physiques) il est important de répéter l'application du traitement après 1 semaine (voire dans certains cas répéter une 3^e fois soit deux semaines après). Car on estime en moyenne qu'avec une seule application on a un taux de succès de 70% environ, ce qui n'est pas suffisant pour tuer tous les poux et lentes.



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 2, 8^e JOURNÉE

La hiérarchie respectée

La huitième journée du championnat national de Ligue 2, disputée vendredi, n'a pas apporté de changements au classement général.

PAR MOURAD SALHI

C'est le statu-quo en tête du tableau après le succès des trois premiers au classement général, à savoir l'USM Bel Abbès, l'ASM Oran et le WA Tlemcen. Le leader de la Ligue 2, l'USM Bel-Abbès, invaincu depuis plusieurs journées, est revenu avec une belle performance de son déplacement à l'est du pays, en allant s'imposer contre le MSP Batna. Un bon exploit à l'extérieur qui confirme sa belle série en ce début du championnat. Avec cette nouvelle victoire, la sixième de la saison, les hommes de Abdelkrim Bira conservent leur fauteuil de leader avec 19 points dans son escarcelle, soit à deux unités du dauphin, l'ASM Oran, qui a étrillé la lanterne rouge, l'ES Mostaganem, (3-0). L'ES Mostaganem, qui a concédé sa sixième défaite de la saison, s'enfoncé un peu plus dans la crise. Cette formation, qui reste toujours scotchée à la dernière place au classement général, a fait appel à l'entraîneur Slimani pour remettre les choses sur rail. De son côté, le WA Tlemcen, qui restait sur une élimination précoce en Coupe d'Algérie contre le NRB Bethioua, au terme du 2^e tour régional Ouest, disputé le week-end dernier, s'est refait une santé en battant le CA Batna à l'arrachée. L'unique but de Tiouli en première période a permis aux Zianides de s'emparer de la troisième place au classement à quatre longueurs du premier. La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'O Médéa qui est allé battre l'A Boussaâda sur sa pelouse sur le score de deux buts à un. Le nouvel entraîneur Boufenara a bien amorcé ses débuts avec cette formation. Cette victoire permet à Médéa de grimper à la quatrième position au classement général avec un total de 13



points dans son escarcelle. L'USM Blida, sous la houlette du nouvel entraîneur Mohamed Benchouia, est revenue bredouille de son déplacement à Merouana en s'inclinant sur le score de 2 à 1. Avec cette deuxième défaite de la saison, l'équipe de la ville des Roses revient à la cinquième place avec 12 points, soit à sept points du leader. Restés toujours en bas du tableau, les semaines se suivent et se ressemblent pour l'AS Khroub et le MC Saïda qui n'arrivent plus à gagner. Cette journée a été également marquée par la défaite en déplacement du NA Hussein-Dey version Younès Ifticen, face à l'USM Annaba sur la plus petite des marges (0-1). L'USMM Hadjout, dirigée par l'entraîneur Farid Zemiti, a remporté sa deuxième victoire de la saison en écrasant l'US Chaouia (4-0). Un succès qui permet à cette formation de Hadjout de se hisser à la 12^e place avec huit points et enfonce un peu plus l'USM Chaouia dans sa crise.

M. S.

Résultats	
MSP Batna - USM Bel-Abbès	0-1
AS Khroub - MC Saïda	1-1
USM Annaba - NA Hussein-Dey	1-0
AB Merouana - USM Blida	2-1
USMM Hadjout - US Chaouia	4-0
A Boussaâda - O Médéa	1-2
ES Mostaganem - ASM Oran	0-3
WA Tlemcen - CA Batna	1-0
Classement	
1. USM Bel-Abbès	19 8
2. ASM Oran	17 8
3. WA Tlemcen	15 8
4. O Médéa	13 8
5. USM Blida	12 8
6. MC Saïda	11 8
7. CA Batna	10 8
--. NA Hussein-Dey	10 8
--. A Boussaâda	10 8
--. USM Annaba	10 8
11. AB Merouana	9 8
12. USMM Hadjout	8 8
--. MSP Batna	8 8
--. AS Khroub	8 8
15. US Chaouia	7 8
16. ES Mostaganem	4 8

CHAMPIONNAT DU MONDE DE BOXE

Abdelkader Chadi en 8^{es} de finale

Le boxeur algérien Abdelkader Chadi (-64 kg) s'est qualifié vendredi pour les 8es de finale des Championnats du monde 2013 qui se déroulent à Almaty (Kazakhstan), après sa victoire sur le Belarusse Davhaliavets Yauheni (3-0). Chadi, classé 7^e au classement AIBA et tenant du titre méditerranéen, est le capitaine de la sélection algérienne qui prend part à ces joutes mondiales avec neuf pugilistes. En matinée, l'Algérien Chouaïb Bouloudinet (-91 kg) a battu le Suédois Richards Gabriel sur le score de 3-0, s'offrant le droit de disputer les 8es de finale. "En tant que capitaine, Chadi devait montrer la voie à ses camarades. Il a pleinement joué son rôle en s'imposant lors d'un combat difficile devant le solide boxeur belarusse", a indiqué le directeur technique national de la FAB, Mourad Meziane, dans une déclaration à la Radio nationale. "Nos quatre boxeurs engagés ont tous gagné leurs combats : Lyès Abbadi (-69 kg) et Réda Benbaâziz (-56 kg) sont en 16^{es} de finales. Chouaïb Bouloudinet (-91 kg) et Abdelkader Chadi (-64 kg) ont composé leurs billets pour les 8es de finale. Ce sont des résultats encourageants en attendant la suite", s'est-il félicité. La journée de samedi verra l'en-



trée en lice de trois boxeurs algériens : Mohamed Flissi (-49 kg), Abdelmalek Rahou (-75 kg) et Hamza Beguerni (+91 kg). Flissi affrontera le Mexicain Velazquez Joselito, alors que Rahou sera opposé au vainqueur du combat entre l'Anglais Fowler Antony (ENG) et Carapcevschl Victor. Quant à Beguerni, il donnera la réplique au numéro 3 mondial de la catégorie des +91 kg, l'Anglais Joyce Joseph. Le même jour, Benbaâziz croisera les gants avec le Brésilien De Jesus

Robenilson (numéro 3 mondial) en 16^{es} de finale. Les deux derniers représentants algériens dans ce rendez-vous mondial, Abdelhafid Benchabla (-81 kg), et Mohamed Amine Ouadahi (-60 kg) affronteront dimanche respectivement, Draskovic Basko (Manténégro) et l'Allemand Harutyunyan Rober. Au total, 457 boxeurs, issus de 100 pays, prennent part à ces Mondiaux. Parmi eux, 5 tenants du titre à Bakou et 10 médaillés aux Jeux Olympiques de Londres en 2012.

JOURNÉE NATIONALE

JOURNÉE NATIONALE
DE LA PRESSE

Conférence sur "L'histoire de la presse sportive" mardi à Alger

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) organise, mardi prochain au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), une conférence-débat sur l'"histoire de la presse sportive algérienne", a indiqué l'institution hier dans un communiqué. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la presse algérienne, coïncidant avec la date du 22 octobre 2013 et décrétée par le président de la République, se veut un espace convivial entre les journalistes sportifs des différents médias qui feront connaître leur expérience dans le domaine, ainsi que les grands moments de la presse sportive algérienne. La journée, parrainée par Mobilis, sera marquée par la projection d'un film de 52 minutes sur les différentes étapes de la presse sportive algérienne. Il sera suivi d'un débat et de quelques interventions de journalistes ayant marqué de leur empreinte cette histoire. Selon l'ONJSA, la journée de commémoration sera rehaussée par la présence de nombreuses personnalités sportives et politiques, outre celle de journalistes (anciens et mai nouveaux). D'autre part, les organisateurs ont prévu l'organisation d'un match gala de football entre deux sélections formées de journalistes de différents organes de presse.

EN LEONARDO JARDIM,
ENTRAINEUR DE SPORTING
LISBONNE

"Islam Slimani est un élément important pour



L'entraîneur de Sporting Lisbonne (Div. 1 portugaise), Leonardo Jardim, a déclaré samedi qu'il comptait beaucoup sur les qualités offensives de l'international algérien Islam Slimani.

"Slimani est un acteur important dans l'équipe. Le peu de matches que nous avons disputés ne lui a pas donné l'occasion de jouer plus souvent", a expliqué Leonardo Jardim qui préfère aligner en pointe Fredy Montero (9 buts). Depuis son arrivée au Sporting, Islam Slimani n'a pas beaucoup eu l'occasion de se mettre en évidence en jouant que 42 minutes, ce qui est très peu pour l'attaquant algérien. Leonardo Jardim compte tout de même sur les qualités offensives de Slimani qu'il envisage d'utiliser quand le besoin s'en fera sentir. "Tout au long de la saison, il recevra du temps de jeu", a-t-il dit. Le club Lisboète reçoit dimanche le Sport Club Alba, un club amateur, pour le compte du troisième



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

ate	Titre	Organisme	Région
09-10-2013	Résponsable atelier conditionnement Pour ce poste basé à Alger, nous souhaitons rencontrer des candidats, hommes, résidents à Alger, âgés entre 28 et 35 ans, motivés et disponibles.	Société privée	ALGER
08-10-2013	Commis de Salle - Ain Temouchent - Pour participer à la mise en place de la salle de restauration et au dressage du couvert, Hilton Algérie recrute des Commis de Salle sur la région d'Ain Temouchent	HILTON	ALGER
08-10-2013	Night Manager Hilton Algérie recrute un Night Manager pour veiller à ce qu'il y ait une parfaite continuité de qualité de service entre la journée et la nuit.	HILTON	ALGER
08-10-2013	Représentants Commerciaux SARL RESCOM recrute des Représentants Commerciaux pour assurer la prospection clientèle, la prise de commandes et le suivi des livraisons	SARL RESCOM	ALGER
08-10-2013	Hôtesse RedBull Wings Nous recherchons de nouvelles collaboratrices, enthousiastes et pleines d'énergie -dans le corps et l'esprit- prêtes à montrer une performance exceptionnelle pour une marque exceptionnelle	Eurl GOMAK	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Béjaia - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Béjaia	Assurance 2A	BEJAIA
08-10-2013	Responsable Qualité et Hygiène Importante société privée recrute un Responsable Qualité et Hygiène pour identifier et analyser les points de non-Qualité (défauts, non-respect des délais, mauvaise organisation...) et proposer des actions correctives et préventives.	Société privée	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Annaba - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Annaba	Assurance 2A	ANNABA
08-10-2013	Chef de Département moyens généraux Assurance 2A recrute un Chef de Département moyens généraux pour assurer la gestion des investissements et du patrimoine	Assurance 2A	ALGER
07-10-2013	Responsable RH Pour participer à la définition et à la mise en place de la stratégie de recrutement en fonction des objectifs de l'entreprise, nous recrutons un Responsable RH	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER
07-10-2013	Superviseur des ventes - Territoire national - Important Groupe Agroalimentaire recrute un superviseur des ventes sur tout le Territoire national pour contribuer à l'élaboration du Plan d'Action Commerciale, à la planification et à la mise en œuvre de ces actions	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER
07-10-2013	Chef de zone - Territoire national - Nous recrutons un Chef de zone sur tout le Territoire national pour accompagner ponctuellement la force de vente afin de favoriser la mise en œuvre des actions commerciales et promotionnelles	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER

Comment répondre à nos annonces

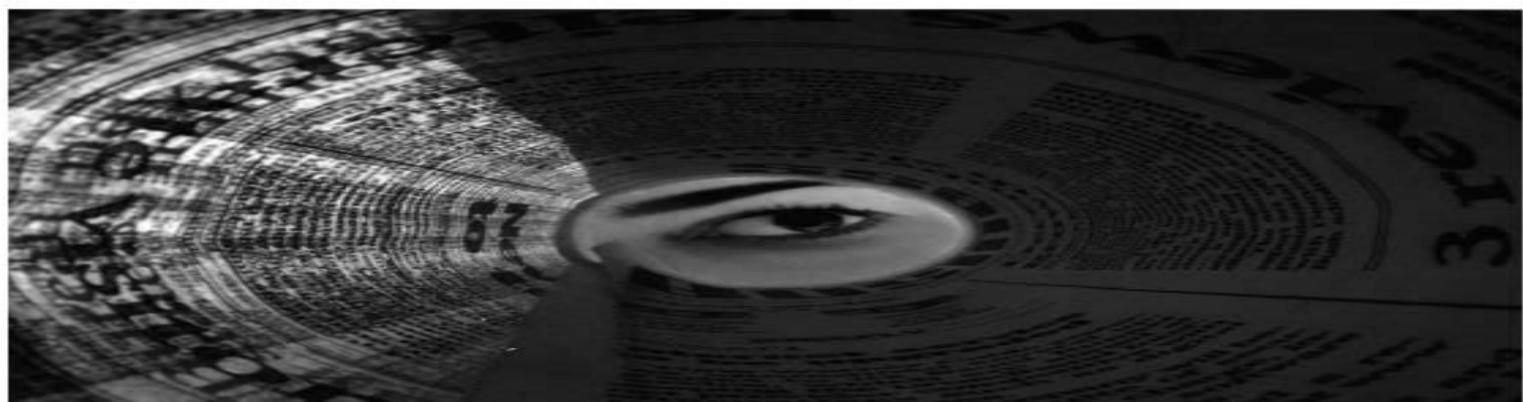
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information Libre

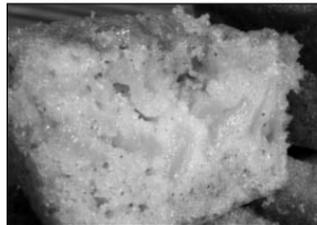


L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Viande et pommes de terre sautées au gingembre



Ingrédients

750 g d'agneau ou de bœuf cuit et coupé en cubes
4 c. à soupe d'huile
2 oignons émincés
1 gousse d'ail écrasée
1 pincée de gingembre
2 piments verts forts finement hachés
1 c. à café de curcuma
1 livre de pommes de terre bouillies et coupées en dés
1 pincée de sel
Jus de citron

Préparation

Dans une grande poêle, faire chauffer l'huile à feu modéré. Ajouter les oignons et l'ail, faire revenir 7 min en remuant de temps à autre. Ajouter le gingembre et les piments et faire revenir 2 min. Ajouter le curcuma et faire revenir 1 minute en remuant souvent. Ajouter la viande, les pommes de terre et le sel. Remuer pour bien mélanger la viande et les pommes de terre aux épices. Verser le jus de citron ainsi qu'une ou deux cuillères d'eau si le mélange est trop sec. Laisser cuire 3 à 5 minutes, jusqu'à ce que le mélange soit complètement sec et chaud.

Muffins pommes-cannelle



Ingrédients

3 pommes
280 g de farine
1 œuf
110 g de sucre en poudre
50 g de beurre
3 c. à soupe de cannelle
1 sachet de levure
1 pincet de sel

Préparation

Préchauffer le four 10°(them7)
Peler les pommes les couper en tout petits morceaux.
Verser dans un saladier la farine, la cannelle, la levure et le sel. Dans un bol, battre l'œuf, le sucre et le beurre. Mélanger les 2 mélanges et ajouter les morceaux de pommes (si la pâte est trop épaisse, ajouter un peu de lait)
Remplir les moules à muffins et enfourner sur une plaque de cuisson pendant 25 minutes (jusqu'à ce qu'ils dorent).

NUTRITION ET BEAUTÉ

Les vitamines sont-elles essentielles pour une peau saine ?

Selon plusieurs études, la consommation de vitamines et de sels minéraux ont une influence positive sur l'aspect de notre peau, la rendant plus belle et éclatante.

Notre corps a donc besoin de toutes les vitamines pour lui assurer une peau saine.

Liste des vitamines pour une belle peau :

Vitamine A :

Elle renforce le tissu protecteur de la peau et empêche l'apparition de l'acné, la production de sébum étant limitée grâce à cette vitamine. Elle est également un puissant antioxydant qui évacue les toxines et les radicaux libres de votre corps.

Où la trouver dans le foie, les huiles de foie de poisson, les œufs, les laitages, salades, épinards, tomates, carottes, choux, abricots, melons, épinards, piments rouges doux, légumes verts.

Vitamine B :

Elle permet de maintenir un teint plein de vie et soulage l'anxiété et le stress. Cette vitamine lutte contre l'apparition de l'acné sur le visage et favorise la circulation et le métabolisme sanguin pour une peau plus saine. Elle est



également un facteur important pour le bon fonctionnement du système immunitaire et la production des anticorps.

Où la trouver dans les viandes, volailles, poissons, flocons d'avoine, riz, pain complet, levure de bière, lait, légumes secs, pommes de terre, pâtes, carottes, choux, bananes.

Vitamine C :

Fonctionnant comme un puissant antioxydant, elle joue aussi un grand rôle dans la cicatrisation des blessures et la stabilisation du collagène dans les tissus. La vitamine C maintient l'apparence en prévenant l'apparition de vaisseaux sanguins rompus présents dans le

corps. Localement appliquée sur la peau, elle permet d'amoinrir les rides et ridules ainsi que l'effet néfaste des coups de soleil.

Où la trouver dans les choux verts, épinards, oranges, citrons, mandarines, fraises, aubergines, tomates, pommes, poires, melons, raisins, pêches, etc.

Vitamine E :

Elle a un pouvoir antioxydant et exerce des effets anti-inflammatoires. Vous pouvez rendre votre peau soyeuse et douce en appliquant la vitamine E localement.

Où la trouver dans les fromages, les œufs, le lait, le beurre, bananes, carottes, laitues, oranges, pommes, tomates, pommes de terre, riz, choux, huiles d'olive, de soja, légumes secs.

Zinc :

Avec la vitamine A, il concourt à la fabrication de l'élastine et du collagène. Le zinc aide également les tissus à se régénérer et limite l'apparition de cicatrices. Il régule l'activité des glandes sébacées, ce qui limite l'acné. Enfin, le zinc agit comme antioxydant et empêche la formation de radicaux libres.

Où la trouver du zinc dans les noix, certains fruits de mer, les céréales complètes et les produits laitiers.

CONSEILS PRATIQUES

Taches de transpiration sur les vêtements

L'été, il fait chaud et on transpire davantage. Les taches en dessous des bras sur les chemises, blouses et robes, c'est la catastrophe. Quelques conseils pour venir à bout de ces marques sur les vêtements.

Sur un vêtement blanc :

Si la tache se trouve sur un vêtement blanc, n'allez surtout pas le laver avec un javellisant. Il se produira une réaction chimique qui le fera jaunir davantage.

Les couleurs très pâles :

Normalement, le jus d'un citron dans 125 ml d'eau donne un bon résultat. Si vous n'avez pas de citron, essayez du vinaigre blanc.



Couleur foncée :

Trempez la tache dans du thé - de préférence du thé vert - l'infu-

sion (moyennement concentrée) teinte la tache et on ne voit presque plus rien.

Si la tache est vieille :

N'espérez plus l'impossible. Le tissu est littéralement "brûlé". Idéalement, il faut faire tremper le vêtement dès que vous l'enlevez. Une tache fraîche s'enlève beaucoup plus facilement. Si le jus de citron ne donne aucun résultat, essayez un peu de peroxyde. Rincez et lavez normalement en suivant les consignes reprises sur l'étiquette d'entretien du tissu.

Prévention :

Changer de marque de déodorant peut atténuer l'effet de l'interaction entre le déodorant et la transpiration. Le but n'est pas de limiter les effets de la transpiration mais d'agir directement à la source

Trucs et astuces

Réussir une mayonnaise



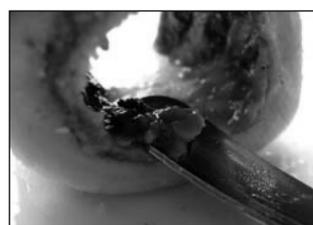
Vous la réussirez en préparant sur une table, une heure avant de l'entreprendre, tous les ingrédients. Car il est indispensable qu'ils soient à la même température.

Odeur tenace d'oignons



Pour enlever sur un couteau l'odeur tenace de l'oignon, coupez avec cette lame une carotte en rondelles.

Eviter que la moelle d'un os ne se répande dans l'eau



Piquez deux ou trois grains de gros sel à chaque extrémité (dans la moelle), avant de le faire cuire dans le bouillon. De cette façon, la moelle ne se répandra pas dans l'eau.

Belles pommes au four



Enduisez d'huile les pommes que vous voulez faire cuire au four pour éviter qu'elles ne se rident. Elles auront au contraire un aspect lisse et luisant.

Mots fléchés n°17

grossièreté placement	↓	arriverais en foule changerait	↓	coin chauffant siège de société	↓	envol c'est pareil	↓	avocat	↓	lignes de poésie changées	↓	mirent au brancard	↓
↓		↓		↓		↓				↓		↓	
dénonciateurs trou de peau	→							carناسier chasseur vrai	→				
↓				lent grimpeur brésilien		bouts de bois adjoint de juge	→					poil dur	↓
pouffera	→			↓	zone de combats	→					il vaut le chlore maladies d'oreille	↓	
forts cordages	→				↓	réfuté		tord le linge partie dure	→				
↓													
longue période mises à part	→			ranque à part enquin de levage	→					stand de ker- messe idéales	→		
↓								déchet rénal platine en corne	→				
coiffures papales clémence	→							opérationnel donneras la valeur	→			outil d'écouler	↓
↓					petite nappe vraiment gros	→				pas bien mûr blessures	→		
page des gros titres	→	résultats d'efforts bien ouvert	→					influe	→				dirait non
↓			stérile	→								petit grade indésirables	→
			↓	iniquité	→								
alliance internationale	→	poteau de torture fit tomber	→					refuge mettre de niveau	→				
↓					brusques ondées	→				partie d'église précis	→		
passèrent au dessus démontre	→											détériorai	↓
↓							ennuieras	→					
finesse	→					éventualité parfum de gigot				chanson à succès grand-père	→		
↓							pièce de charrue cassant	→			monsieur anglais fait d'hiver	→	
qui ont deux côtés égaux	→	déesse d'Égypte métal de ruée	→					forme de désert affirmation	→			possesif note de diapason	→
↓									ôtai la peau	→			
cent pour l'hectare	→					sculptait finement	→						

SUDOKU	N°17	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 16
---------------	-------------	------------------------	----------------------------------

6			3		9	1	5	9	7	5	3	8	4	2	6	1	• V • C • R • O • U • A • N MICROORGANISME • BRASSERIE • SIC PRINCIPES • AINE • ENTA • ASSUMÉES PRIERAS • ERIGES • ER • ISOLE • ESA DERANGE • LEVA • I • PESER • LESINER PIS • VENUS • ETRE • E • CEDEE • PRES • MESA • OR • TAG • EV • TROUVEE • ETAI PREPUCE • TA • RUT • ELEVEUR • LOI • E MAL • E • SENTIERS • AIR • EGAIE • OS JOINTS • AGE • VUE • CRU • TATERAIT • FREINEREZ • CLEF • ESTIMES • FESSA
		3			9	7		4	3	8	2	6	1	5	7	9	
1								6	1	2	9	5	7	3	8	4	
5			7					2	6	4	5	1	3	8	9	7	
	4	6	8		1	2	9	8	5	3	7	4	9	6	1	2	
					4		3	7	9	1	6	2	8	4	3	5	
							8	5	8	6	1	7	2	9	4	3	
		7	4			5		3	2	7	4	9	6	1	5	8	
4	6	8		1			9	1	4	9	8	3	5	7	2	6	

Et si l'abominable homme des neiges était un ours hybride...

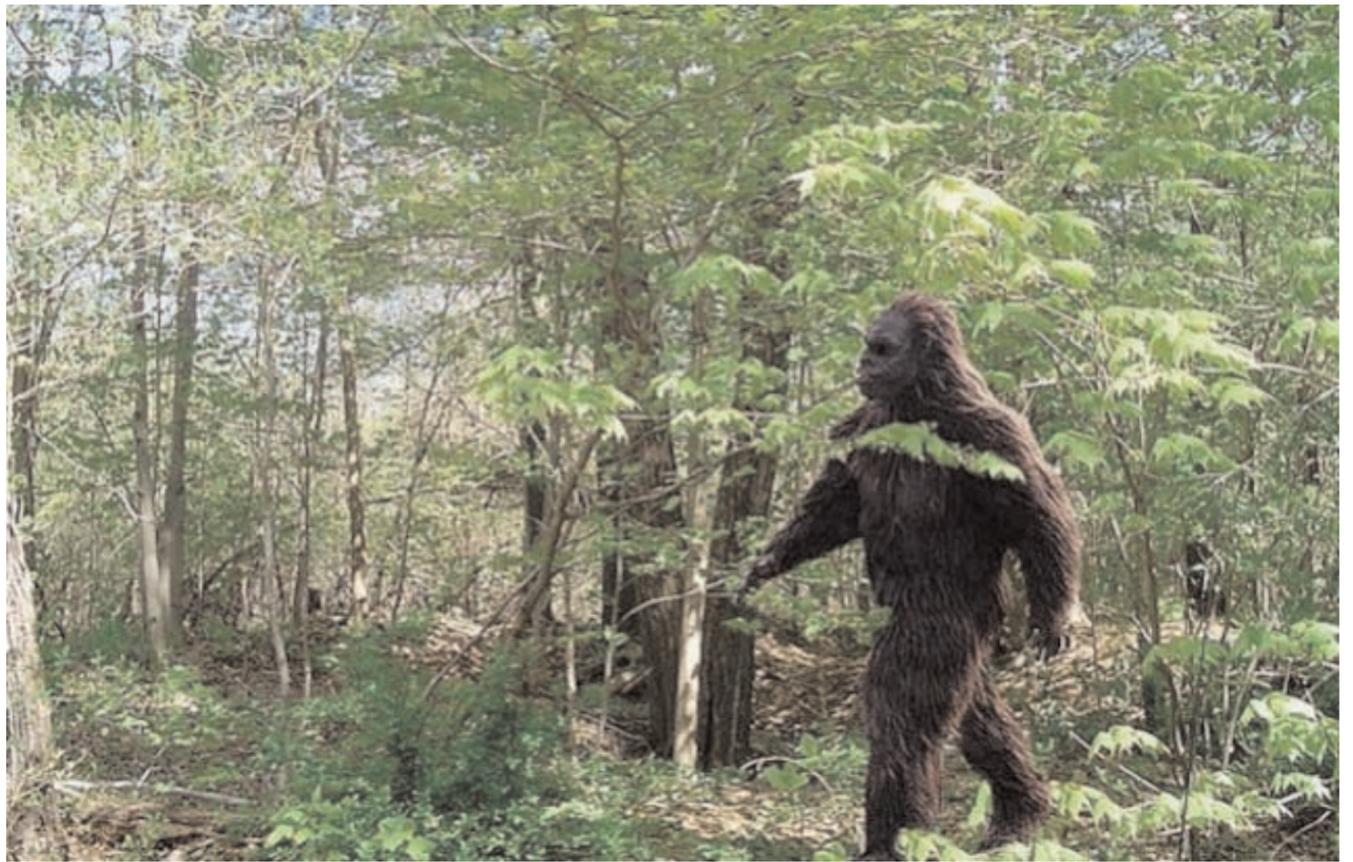
Une nouvelle étude menée par un généticien de l'université d'Oxford propose une nouvelle théorie quant à la nature du "yéti".

Selon les analyses ADN, celui-ci pourrait être en réalité un ours hybride, un croisement entre un ours brun et un ours polaire. Une nouvelle étude menée par Bryan Sykes, un généticien de l'Université d'Oxford suggère que le yéti pourrait être en réalité un croisement entre un ours brun et un ours polaire. Pour en arriver à une telle théorie, le chercheur a effectué l'analyse ADN de deux échantillons de poils d'animaux.

Le premier provient d'un spécimen étrange abattu il y a environ 40 ans dans la région du Ladakh au nord de l'Inde par un chasseur qui l'a décrit comme ressemblant à un ours mais de la taille d'un homme. Le second, en revanche, a été retrouvé il y a une dizaine d'années dans une forêt du Bhoutan. Après avoir analysé l'ADN des deux échantillons, celui-ci a été comparé à toute une base de données contenant les ADN de différents animaux. Les résultats de l'étude ont alors indiqué que l'ADN des deux créatures non identifiées correspond à celui d'un échantillon prélevé sur la mâchoire d'une espèce ancienne d'ours polaire. Le spécimen, dont les restes ont été retrouvés sur l'archipel norvégien de Svalbard, aurait vécu sur une période située entre 40.000 et 120.000 ans. "C'est un résultat passionnant et complètement inattendu, qui a été une surprise pour nous tous" indique Bryan Sykes dans un communiqué. "C'est une espèce qui n'a pas été recensée depuis 40.000 ans. Maintenant, nous savons qu'un spécimen était par ici il y a 10 ans", a-t-il ajouté.

Une sous-espèce d'ours ou un hybride ?

Pour l'heure, l'étude du généticien n'a pas encore été publiée dans une revue scientifique ni soumise à l'évaluation par les pairs. Celui-ci reste d'ailleurs très prudent quant à ses conclusions. Il explique : "Il y



a encore du travail à faire pour interpréter les résultats. Je ne pense pas que cela signifie qu'il y ait des ancêtres d'ours polaires qui errent autour de l'Himalaya". Quand aux hypothèses qui peuvent être avancées, le chercheur commente : "Cela pourrait dire qu'il y a une sous-espèce d'ours brun dans l'Himalaya qui descend de l'ancêtre de l'ours polaire. Ou alors qu'il y a eu une hybridation plus récente entre l'ours brun et le descendant de l'ours polaire ancestral". Une hypothèse crédible alors que des chercheurs ont récemment découvert que l'ours brun et l'ours polaire étaient bien plus proches génétiquement qu'on ne le pensait jusqu'ici. Au vu du témoignage du chasseur qui a abattu le spécimen il y a 40 ans, le chercheur se laisse tout de même aller à quelques suggestions. "Le fait que le chasseur pense que ce spécimen n'était pas comme les autres d'une certaine façon et le fait qu'il en ait eu peur, me font

penser que cette espèce d'ours pourrait se comporter différemment. Peut-être, est-elle plus agressive, dangereuse ou davantage bipède que les autres ours", a-t-il estimé cité par le Telegraph.

Une preuve scientifique dans une histoire trouble

Le légendaire "yéti" est souvent décrit dans la littérature comme un hominidé géant, mi-homme, mi-singe. Son mythe a été alimenté au cours des années par des photographies d'empreintes géantes et des témoignages. En 1998, l'alpiniste Reinhold Messner ayant cru l'apercevoir a finalement conclu dans son ouvrage intitulé *Ma quête du yéti* que la créature était très certainement le fruit de l'imagination des gens qui le confondent avec l'ours brun. Si la découverte de Sykes demande à être vérifiée par davantage d'études, certains ont souligné qu'elle paraissait plus

solide scientifiquement que d'autres menées jusqu'à présent. "Ce qui est différent au sujet de l'étude de Sykes c'est qu'il utilise de la bonne science et des analyses génétiques. C'est certainement plus plausible qu'un ours ait été pris pour un Yéti plutôt qu'il existe une race d'hominidé géante et bipède que personne n'a découverte !", a écrit Benjamin Radford, chef d'édition du magazine *Skeptical Inquirer*. De son côté, Sykes explique que son but n'était pas de réfuter le mythe, il essayait simplement "d'injecter un peu de science dans un champ trouble. Le Yéti, Bigfoot, sont entourés de mythes et de canulars. Mais vous ne pouvez pas inventer une séquence ADN issue d'un cheveu", a-t-il commenté cité par *Phys.org*.

Un astéroïde va frôler ou heurter la Terre en... 2032

Vous avez quoi de prévu pour le 26 août 2032 ? Ce jour-là, un astéroïde pourrait heurter la Terre. L'objet céleste, large de 365 mètres de diamètre, s'appelle 2013TC135 et vient d'être répertorié par l'agence spatiale russe alors qu'il passait à proximité de la Terre. Et apparemment, il pourrait en prendre l'habitude. Le vice-Premier ministre russe, en charge de la recherche spatiale dans son pays, a révélé sur son

compte *Twitter* que l'astéroïde avait une chance de heurter la Terre dans 19 ans.

Un destin de dinosaures

Les astrophysiciens russes ont calculé que s'il heurtait la Terre, l'explosion aurait la puissance de 2.000 bombes atomiques. Ils ont aussi calculé qu'il y avait une chance sur 63.000 qu'un tel scénario se produise.

La Nasa a également fait ses calculs et même si la trajectoire a été jugée préoccupante, l'agence spatiale américaine estime que l'astéroïde passe au large de la Terre avec une probabilité de 99,998%.

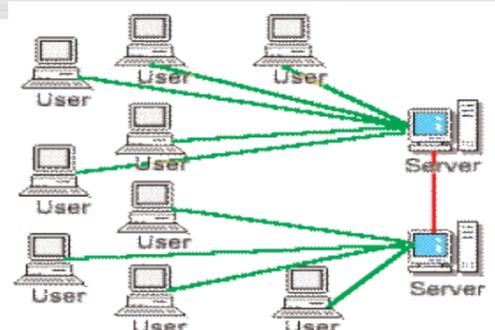
Le responsable du programme NEO de la Nasa, Don Teoman, est d'ailleurs tout excité à cette idée: «C'est une formidable découverte. Nous allons pouvoir observer l'astéroïde durant toute son approche.»

L'encyclopédie DES INVENTIONS

INTERNET RELAY CHAT

Inventeur : Jarkko Oikarinen Date : 1988 Lieu : Finlande

Le fameux système de communication utilisé par des milliers d'internaute, "le chat", a été inventé par l'informaticien finlandais Jarkko Oikarinen. Disons que cette forme de communication écrite en temps réel a pris des proportions inattendues. Le dialogue sur IRC communément appelé "chat" vient de l'anglais qui veut dire bavarder.



LIE TO ME UNE VIE VOLÉE



20h45



L'agence Lightman enquête sur la disparition de Molly Dawkins, tout juste âgée de 18 ans. Il retrouve rapidement la jeune fille, qui se cachait pour tenter de dissimuler un lourd secret. En effet, Molly travaille dans l'industrie du cinéma pornographique. Le père de Molly pense qu'elle a été contrainte d'exercer ce type d'activité, mais en réalité, Molly a fui le domicile familial car elle est persuadée que son père a tué sa mère il y a treize ans. Mise en confiance, Molly se confie à Foster et à Emily : elle avoue être séropositive et ne jamais vouloir retourner chez elle

JACQUOU LE CROQUANT



22h30



1815. Jacquou, jeune paysan du Périgord, vit heureux avec ses parents. Par la faute d'un noble cruel et arrogant, le comte de Nansac, il devient orphelin et misérable. Jurant de se venger, Jacquou va grandir et s'épanouir sous la protection du bon curé Bonal qui le recueille. Grâce à des amis sûrs et à Lina, une jeune fille patiente et lumineuse, il deviendra en quelques années un jeune homme déterminé et séduisant. Il saura transformer son désir de vengeance en un combat contre l'injustice, et prouver qu'un simple croquant n'est pas dénué de grandeur

LE CŒUR DES HOMMES



20h45



Alex, Antoine, Jeff et Manu, la cinquantaine proche ou sonnée, ont quelques années de vie commune. Amis depuis l'époque où ils jouaient dans la même équipe de foot, ils se voient régulièrement pour se raconter leur vie, refaire le monde, rire, s'engueuler... Professionnellement, tout va bien : Alex et Jeff ont créé un groupe de presse sportive, Antoine est professeur de gym dans un lycée et Manu charcutier-traiteur. Personnellement, rien ne va plus : la mort d'un père, l'infidélité d'une femme ou le mariage d'une fille les touchent de plein fouet. Leurs rapports aux femmes sont au cœur de tous leurs conflits

LES ENQUÊTES DE MURDOCH
QUAND MURDOCH RENCONTRE
SHERLOCK

20h45



6h30. Deux malfrats attaquent un fourgon de la banque, tandis que leur complice les attend dans une calèche. Un homme tapi dans l'ombre tente de ralentir leur fuite, mais de rage, le chef de bande abat le cocher avant de prendre la fuite avec deux valises et en abandonnant les sacs remplis d'argent. L'homme providentiel qui accueille les forces de l'ordre prétend être Sherlock Holmes. Il serait tombé sur un message codé caché dans un quotidien de la presse régionale. Vérification faite, le journal cité par le prétendu «Holmes» contient bel et bien un message précisant l'heure, le jour et le lieu de l'attaque !



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

TELLEMENT VRAI
EDITION SPÉCIALE

20h50



Au sommaire : Divorcée, Pamela, 43 ans, vit seule avec sa fille, London, 15 ans, dont elle contrôle intégralement la vie. A la maison, les tensions sont permanentes - Ensemble depuis huit ans, Anterro, 45 ans, et Linda, 25 ans, vivent en région parisienne. Ils traversent une véritable crise depuis un an : Linda ne travaille pas et dépense tout l'argent du couple. - Elisabeth et Angelique, 35 ans, sont deux vraies jumelles inséparables. Elles partagent tout, mais vivent une relation amour-haine très complexe à gérer au quotidien. - Paul Downes est un millionnaire qui souffre de troubles bipolaires. Encore célibataire à 49 ans, il ne pense qu'à trouver la femme de sa vie.

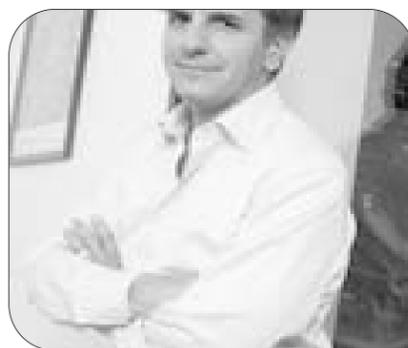
VERY BAD COPS



20h45



Les inspecteurs Christopher Danson et P.K. Highsmith sont les meilleurs policiers de la ville. Ce sont des héros que rien n'arrête. Leurs collègues vont même jusqu'à se faire tatouer leur nom. Mais dans la police, il y a les cadors... et les autres, comme Gamble et Hoitz, deux petits inspecteurs sans envergure, toujours dans l'ombre, au second plan sur les photos. Pourtant, un jour ou l'autre, chaque agent rencontre l'occasion de passer à la postérité. Lorsque Gamble et Hoitz se chargent d'une affaire apparemment banale, ils se retrouvent vite au cœur de la plus grande affaire criminelle que la ville ait connue.

ENQUÊTE EXCLUSIVE
POIDS LOURDS : LA DANGEREUSE
GUERRE DES ROUTIERS

20h50



C'est une guerre des prix qui fait des morts sur nos routes. Sous la double pression de la crise et de la concurrence des pays de l'Est, le secteur du transport routier de marchandises a perdu 20 000 emplois en 2012. Si plusieurs centaines de milliers de camions empruntent les routes de France chaque année, ils sont de moins en moins français. Les chauffeurs venus de l'Est sont aujourd'hui légion sur nos autoroutes, mais ils ne sont pas seulement de passage. Certains travaillent sur notre territoire moyennant un salaire 4 fois moins élevé que celui d'un chauffeur français. Leurs employeurs : des sociétés françaises et belges qui tentent de réduire leurs charges.

LES EXPERTS
FAUTE DE PREUVES

20h50



A la suite d'un malentendu, Warrick effectue une fouille illégale d'un véhicule. Le propriétaire est soupçonné d'être mêlé à une affaire de viol et de meurtre sur la personne de Rachel Lyford, mais les preuves contre lui, découvertes lors de la perquisition, sont irrecevables. Le juge accorde 24 heures à la brigade pour étayer le dossier de mise en accusation. Sinon, il prononcera une ordonnance de non-lieu. Une course contre la montre s'engage.

Marine Vacth

elle attend un bébé pour l'hiver

Marine Vacth, révélée dans Jeune et jolie de François Ozon, attend son premier enfant. "Je suis enceinte de quatre mois", a-t-elle en effet confié à la version italienne de Vanity Fair".



Cécile Cassel

elle enfile sa casquette de chanteuse !

Cécile Cassel cartonne dans tout ce qu'elle entreprend. Elle vient de se lancer dans la musique avec la sortie de son premier album, My name is, disponible depuis le 30 septembre dernier.

Rafferty Law

il se lance dans le mannequinat

Rafferty Law, le fils de Jude Law se lance dans le mannequinat. On peut dire qu'il tient tout de même beaucoup de son père... Il est beau, il est jeune et son père s'appelle Jude Law.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h32
Dohr	12h33
Asr	15h40
Maghreb	18h07
Icha	19h28

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Appel de l'Onu à une action concertée

Un expert indépendant des Nations unies et deux organes de défense des droits de l'Homme ont souligné vendredi l'importance des partenariats dans la réponse à apporter au fléau mondial de la traite des personnes.

"Le partenariat est l'épine dorsale des efforts coordonnés et efficaces pour mettre en œuvre une approche fondée sur les droits humains et capable d'appréhender ce phénomène sous toutes ses facettes", ont déclaré conjointement une experte de l'Onu, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE).

La coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination, mais aussi avec les mécanismes régionaux et internationaux, ainsi qu'avec le secteur privé et les organisations de la société civile, "est essentielle pour une réponse globale à la traite des personnes", ont-ils insisté.

La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, Joy Ezeilo, a rappelé que la traite est une violation grave des droits de l'homme qui conduit à d'autres violations. "Les droits des victimes doivent être le coeur battant de tous les efforts pour éradiquer ce phénomène qui livre des milliers de femmes, de filles, d'hommes et de garçons à l'exploitation et à une violence profonde". La traite des personnes est une économie informelle qui piège environ 21

millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans le travail forcé.

L'Organisation internationale du travail (OIT) estime à 32 milliards de dollars par an le chiffre d'affaires généré à elle seule par l'industrie du sexe.

En outre, près d'un tiers de toutes les victimes de la traite humaine officiellement recensées à travers le monde entre 2007 et 2010 étaient des enfants, d'après un rapport publié de 2012 de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), qui s'est appuyé sur les données de 132 pays.

Le président du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), Nicolas Le Coz, a souligné de son côté que les pays ont une responsabilité en vertu des droits international et européen pour assurer la protection des victimes et de poursuivre en justice les trafiquants.

"Compte-tenu des proportions inquiétantes prises par la traite des êtres humains, il y a urgence à passer d'un modèle de sécurité nationale à une approche fondée sur les droits de l'homme afin de mieux identifier les problèmes et aider les victimes de la traite qui sont souvent des migrants sans papiers", a expliqué M. Le Coz.

TRAFIC DE FAUSSE MONNAIE

Le réseau démantelé à Tizi-Ouzou

Un réseau de fabricants de fausse monnaie a été démantelé, au courant de la semaine écoulée, par les services de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, vendredi, de sources sécuritaires.

Quatre individus, âgés d'une vingtaine d'années et originaires des localités de Fréha, Tizi-Ouzou et Aït Aïssa Mimoun, ont été interpellés dans le cadre de cette affaire, a-t-on ajouté. Lors de la perquisition du domicile d'un des mis en causes, situé à la périphérie de la commune de Tizi-Ouzou, les gendarmes ont saisi une somme globale d'environ 41.000 DA de faux billets de 200, 500 et 1.000 dinars et en pièces de monnaie de 20 et 50 DA et du matériel servant à la fabrication de la fausse monnaie, a-t-on précisé de même source. Présentés jeudi devant le parquet d'Azazga, les quatre



individus interpellés dans le cadre de cette affaire ont été placés en détention préventive, pour les chefs d'inculpation d'"émission et écoulement de fausse monnaie", a-t-on, par ailleurs, indiqué.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À BOUIRA

Trois morts sur l'axe Sour el Ghozlane-Dirah

Trois personnes ont trouvé la mort, vendredi, dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale 8 reliant Sour El Ghozlane à Dirah, à environ 35 km au sud de Bouira, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le drame est survenu suite à un carambo-

lage entre deux véhicules légers et une camionnette, faisant trois morts sur le coup, a-t-on précisé de même source.

Les dépouilles des victimes (deux hommes et une jeune fille) ont été transférées vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de Sour El Ghozlane.

PUBLICITÉ

Appelez à un tarif **exceptionnel** depuis **l'Arabie Saoudite**

Exceptionnel
Appels en roaming
45 DA/Min émis vers l'Algérie

Profitez de votre Hadj et restez en contact permanent avec vos proches. Connectez-vous à n'importe quel opérateur depuis l'Arabie saoudite et profitez d'un tarif roaming exceptionnel 45DA/Min vers l'Algérie.
Points Imtiyaz cumulables.
Solde rechargeable depuis l'Algérie. Offre soumise à conditions.

مرحباً بالغد
www.djezzy.dz